

Rapport  
de développement  
durable

**2024**



# Le Groupe Dufour en 2024



180

millions de chiffre  
d'affaires consolidé



1300

travailleurs



40

sites



Plus de  
1300

véhicules



Plus de  
100

ans d'expérience



Actionnariat familial à  
100 %

## Chiffres clés



6300

panneaux solaires



2

éoliennes



100 %

des fournisseurs sont européens



25 000

heures passées en Recherche et Développement



172

formations données



99,2 %

des déchets revalorisés dans le processus de traitement

## Et en termes ESG ?

### Engagements clés



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Réalisation d'une analyse pour les troubles musculosquelettiques

Mise en production d'un nouveau centre de tri à destination des déchets mélangés

Certification EcoVadis pour le pôle levage et environnement

Consommer 85 % d'énergie auto-produite

Atteindre 90 % de revalorisation des déchets en matière

# Table des matières

<b>À propos de ce rapport – ESRS 2.5a</b>	<b>6</b>
Périmètre du reporting – ESRS 2.5b	8
Informations relatives à des circonstances particulières – ESRS 2.9	9
<b>Gouvernance</b>	<b>10</b>
Gouvernance d'entreprise – ESRS 2.21	10
Gouvernance en matière de stratégie ESG	12
<b>Modèles d'affaires, chaîne de valeur et engagement sociétal</b>	<b>14</b>
Modèles d'affaires et chaîne de valeur – ESRS 2.40-42	14
Valeurs	18
Engagement sociétal	20
<b>Enjeux de durabilité</b>	<b>21</b>
<b>ODD prioritaires</b>	<b>22</b>
<b>Engagement avec les parties prenantes – ESRS 2.45</b>	<b>26</b>
Résultats	28
Conclusion	29
<b>Impacts, risques et opportunités matériels – ESRS 2.48</b>	<b>30</b>
Analyse de double matérialité – ESRS 2.53	31
<b>Environnement</b>	<b>34</b>
Changement climatique – ESRS E1	34
Énergie – ESRS E1-5	40
Économie circulaire – ESRS E5	44
<b>Social</b>	<b>50</b>
Bien-être des collaborateurs – ESRS S1	50
Formation et développement des compétences – ESRS S1-13	56
Santé & Sécurité des collaborateurs – ESRS S1-14	60
<b>Gouvernance</b>	<b>64</b>
Réputation et qualité des services fournis	64
Culture d'entreprise – ESRS G1	68
Relations fournisseurs – ESRS G1	72
<b>Annexes</b>	<b>76</b>
Annexes A – Composition du groupe de travail	76
Annexes B – Description des projets futurs en économie circulaire	77
Annexes C – Résumé des indicateurs ESG	79

# Message des administrateurs

« Partenaire en développement durable » : telle est la devise qui guide l'action du Groupe Dufour. Ce n'est pas un mot d'ordre symbolique, mais un engagement concret, inscrit dans notre stratégie. Nous sommes convaincus que la durabilité et la viabilité économique vont de pair, et que les décisions responsables d'aujourd'hui sont les conditions de la pérennité de demain.

Pour concrétiser cette ambition, nous avons mis en place une stratégie ESG structurée, claire, et suivie dans la durée. Nous avons investi dans les compétences humaines et techniques nécessaires pour la construire et en assurer le suivi. Elle repose sur des engagements précis, intégrés à notre pilotage global, et s'articule autour de nos enjeux prioritaires : la réduction de notre empreinte environnementale, la sécurité et le bien-être de nos équipes, la transparence de notre gouvernance, et la contribution positive à nos territoires. Ce rapport en est la traduction.

Nos métiers – levage industriel, logistique, traitement des déchets, génie civil et vente de combustible – sont directement exposés aux grands défis environnementaux de notre époque. Ils s'exercent souvent dans des secteurs fortement émetteurs, soumis à des contraintes réglementaires croissantes et à des attentes sociétales renforcées. Nous ne voulons pas simplement nous adapter à ces changements : nous voulons être proactifs, voire avant-gardistes, et ne pas attendre les obligations pour agir.

C'est pourquoi, être un partenaire en développement durable, c'est aussi assumer un rôle moteur dans la transition écologique et sociale de nos secteurs. Cela implique d'oser transformer nos pratiques, d'investir dans l'innovation, de coopérer à long terme avec nos clients et collectivités, et d'impliquer pleinement nos équipes. Nous savons que la route est exigeante, mais nous avançons avec détermination, en nous appuyant sur la confiance que vous nous accordez, et sur l'engagement sans faille de nos collaborateurs.

Ce rapport retrace notre trajectoire : ce que nous avons accompli, ce qui reste à améliorer, et les orientations que nous nous donnons pour l'avenir. Vous y lirez notre détermination à faire évoluer notre manière d'agir pour contribuer, avec cohérence et exigence, à un avenir plus résilient et responsable.

Frédéric,  
Philippe,  
Olivier



# À propos de ce rapport

ESRS 2.5a





Ce rapport illustre l'engagement du Groupe Dufour en matière de développement durable. Il met en lumière les actions de l'entreprise en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies, avec un accent particulier sur quatre d'entre eux, jugés prioritaires au regard de ses activités.

Il s'agit du tout premier rapport de durabilité publié par le Groupe Dufour. Bien que la Commission européenne ait annoncé, le 26 février 2025, un report de deux ans pour les entreprises non cotées en Bourse, le Groupe Dufour reste pleinement assujetti à la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), en raison de ses effectifs supérieurs à 1 000 collaborateurs.

Malgré ce report, le groupe a décidé d'anticiper l'échéance en réalisant dès cette année un premier exercice de reporting. L'objectif est double : identifier les axes de progrès pour les rapports à venir et se préparer efficacement à la mise en œuvre complète de la directive. Ce rapport repose donc sur les principes et exigences

définis par les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) publiées par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) et transposées en droit belge à l'hiver 2024. Le Groupe Dufour garde cependant à l'esprit que certains indicateurs pourront être réévalués ou allégés lors des prochains exercices.

Au-delà du respect des obligations réglementaires, le Groupe Dufour considère qu'il est de sa responsabilité de partager de manière claire et transparente ses engagements, ses pratiques et ses résultats en matière de durabilité.

L'élaboration de ce rapport a été accompagnée par un cabinet de conseil indépendant, garant de la rigueur

méthodologique de l'exercice. Elle s'est également appuyée sur l'implication directe du comité de direction à travers un groupe de travail dédié (voir Annexe A).

Le Groupe Dufour prévoit de mettre à jour ce rapport de manière régulière afin de maintenir un dialogue continu et ouvert avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter le Groupe Dufour à l'adresse suivante : [info@groupe-dufour.com](mailto:info@groupe-dufour.com).

# Périmètre du reporting

## ESRS 2.5b

Le périmètre de la déclaration de développement durable couvre l'ensemble des activités des sites du Groupe Dufour excepté le pôle immobilier. Ce pôle n'est pas pris en compte, car, à l'échelle du groupe, il représente moins de 5 % du chiffre d'affaires.

Ce rapport porte sur l'année 2024, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Des informations des années passées ont été ajoutées lorsqu'elles permettent de mieux comprendre les résultats de 2024. En outre, la déclaration de développement durable couvre à la fois la chaîne de valeur en amont et les relations commerciales en aval associées

à l'utilisation directe des services proposés. Pour plus de détails, vous pouvez consulter les sections « Modèle d'affaires et chaîne de valeur ».

Dans ce rapport, le terme « collaborateur » désigne l'ensemble des employés et des ouvriers, hommes et femmes, du groupe. Pour alléger la lecture, cette précision ne sera pas répétée, mais il convient de la garder à l'esprit.



# Informations relatives à des circonstances particulières

## ESRS 2.9

### Horizons temporels

ESRS 2.9.a

Les horizons temporels suivent les définitions fournies par la norme CSRD. Le court terme correspond à un an, le moyen terme couvre deux à cinq ans et le long terme dépasse cinq ans.

### Sources d'estimations et incertitude des résultats dans la chaîne de valeur

ESRS 2.10a-c

Lorsque les informations ne sont pas disponibles pour un champ d'application spécifique ou pour des mesures quantitatives liées à sa chaîne de valeur, le Groupe Dufour s'appuie sur des estimations ou des approximations pertinentes. Ces cas sont clairement indiqués dans la section sur les mesures.

### Sources d'estimations et incertitude des résultats pour les opérations propres

ESRS 2.11 a-c

Lorsque les informations ne sont pas disponibles pour un champ d'application spécifique ou pour des mesures quantitatives monétaires, le Groupe Dufour s'appuie sur des estimations ou des approximations pertinentes. Ces cas sont clairement indiqués dans la section sur les mesures.

### Modifications ou erreurs dans les rapports précédents

ESRS 2.13 a-c et ESRS 2.14 a-c

Étant donné qu'il s'agit du premier rapport de durabilité du Groupe Dufour, aucune erreur ou correction n'est à signaler.

### Incorporation par références

ESRS 2.16

ESRS	Exigences de publication	Sections complémentaires
<b>ESRS2</b>	ESRS 2.45 – Engagement avec les parties prenantes	ESRS 2.53 – Analyse de double matérialité
<b>ESRS2</b>	ESRS 2.53 – Analyse de double matérialité	ESRS 2.45 – Engagement avec les parties prenantes
<b>ESRS 2</b>	ESRS 2.53 – Analyse de double matérialité	ESRS 2.40-42 – Chaîne de valeur et Business Model
<b>ESRS E1</b>	ESRS E2.48 – Impacts, risques et opportunités matériels relatifs à l'enjeu de l'énergie	ESRS E2.69 – actions relatives à l'enjeu de l'énergie
<b>ESRS S1</b>	ESRS E2.48 – Impacts, risques et opportunités matériels relatifs à l'enjeu de la formation des collaborateurs.	ESRS E2.69 –actions relatives à l'enjeu bien-être des collaborateurs (ESRS S1) et culture d'entreprise (ESRS G1)
<b>ESRS S1</b>	ESRS E2.48 – Impacts, risques et opportunités matériels relatifs à l'enjeu santé & sécurité des collaborateurs	ESRS E2.69 –actions relatives à l'enjeu santé & sécurité des collaborateurs
<b>ESRS G1</b>	ESRS E2.48 – Impacts, risques et opportunités matériels relatifs à l'enjeu qualité et réputation des services fournis	ESRS E2.69 –actions relatives à l'enjeu qualité et réputation des services fournis
<b>ESRS G1</b>	ESRS E2.69 –actions relatives à l'enjeu culture d'entreprise	ESRS E2.69 –actions relatives à l'enjeu santé & sécurité des collaborateurs (ESRS S1)

# Gouvernance

## Gouvernance d'entreprise ESRS 2.21

Membres de la direction



### Frédéric Dufour

Administrateur du Groupe Dufour

<b>RÔLE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Gestion administrative, financière, organisationnelle &amp; stratégique</li><li>Supervision du groupe</li></ul>
<b>FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Master en sciences économiques</li><li>MBA finance</li><li>Licence de transport</li><li>Coordinateur sécurité Niveau 1</li><li>VCA cadre</li></ul>
<b>EXPÉRIENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>26 ans dans le groupe</li></ul>



### Philippe Dufour

Administrateur du Groupe Dufour

<b>RÔLE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Gestion opérationnelle, stratégique &amp; supervision du pôle environnement</li><li>Membre des fédérations en environnement</li><li>Gestion des risques</li></ul>
<b>FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Courtier en assurance</li><li>Licence de transport</li><li>Bachelier en distribution et marketing</li></ul>
<b>EXPÉRIENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>40 ans dans le groupe</li></ul>



### Olivier Dufour

Administrateur du Groupe Dufour

<b>RÔLE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Gestion opérationnelle &amp; stratégique</li><li>Supervision du pôle levage</li><li>Développement des infrastructures &amp; pôle technique</li><li>Membre des fédérations</li></ul>
<b>FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Licence de transport</li><li>VCA cadre</li></ul>
<b>EXPÉRIENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>35 ans dans le groupe</li></ul>

## **Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration, réuni trimestriellement, a pour objectif d'assurer le pilotage stratégique de l'entreprise.

Il réunit les trois administrateurs (cf. sections membres de la direction). Les réunions portent sur les résultats financiers, la stratégie globale, les investissements majeurs, ainsi que les sujets liés à la gouvernance et aux risques.

## **Assemblée Générale des actionnaires**

L'Assemblée générale des actionnaires, organisée une fois par an, a pour objectif de permettre l'information et la prise de décision par les actionnaires.

Elle réunit les trois administrateurs (cf. sections membres de la direction) et aborde des sujets clés tels que l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, ainsi que la validation du budget et des orientations stratégiques à cinq ans.

## **Réunion de direction entre les administrateurs**

Une réunion de suivi opérationnel est organisée toutes les deux semaines. Elle permet de faire le point sur les activités courantes de l'entreprise et de prendre les décisions managériales nécessaires.

Les trois administrateurs (cf. sections membres de la direction) y participent et échangent autour des indicateurs clés de performance (KPIs), des projets en cours, ainsi que des sujets liés aux ressources humaines et à la communication interne.

## **Comité d'investissement**

Une réunion dédiée aux projets d'investissement est organisée tous les six mois. Elle vise à analyser les investissements en cours et à prendre des décisions sur les projets futurs.

Les sujets abordés portent sur le suivi des investissements en cours ainsi que sur l'étude de faisabilité des nouveaux

projets d'investissement. Ces réunions rassemblent Olivier Dufour (administrateur), Frédéric Dufour (administrateur), Philippe Dufour (administrateur), Keefe Van Driessche (Responsable des opérations de levage), Florent Mercier (Directeur des projets levage), Jean-Philippe Deroeux (Coordinateur ateliers) et Antonio Martins (Directeur d'agences).

## **Revue de direction pour les pôles d'activités (ISO & par pôle d'activité)**

Une réunion annuelle est consacrée au pilotage stratégique et opérationnel pour chaque pôle d'activités. Elle permet de faire un point global sur la performance des différents pôles et de définir les priorités pour l'année à venir.

Les sujets abordés lors de ces réunions incluent le suivi des KPIs, l'identification des risques et opportunités, l'alignement stratégique des pôles avec les objectifs de

l'entreprise, ainsi que la revue des actions réalisées et des actions à venir.

Cette réunion réunit les trois administrateurs du Groupe Dufour (cf. sections membres de la direction) et les responsables des pôles concernés lors de la revue.

## **Conseil d'entreprise**

Le Conseil d'entreprise (CE) se réunit chaque mois afin d'assurer la représentation des salariés et de favoriser un dialogue social régulier. Les discussions portent notamment sur l'emploi, la formation, les conditions de travail et les activités sociales.

Cette instance réunit les représentants syndicaux et les représentants de la direction dans un cadre de concertation structuré.

# Gouvernance en matière de stratégie ESG

## Comité pour la prévention et la protection au travail

Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) se réunit chaque mois. Il a pour objectif principal de veiller à la prévention des risques professionnels et à la sécurité des travailleurs. Les sujets abordés incluent la santé et la sécurité au travail, le suivi des accidents ainsi que les plans de prévention mis en place.

Ce comité réunit les représentants syndicaux et les représentants de la direction dans une démarche de concertation dédiée aux conditions de travail.

## Réunion de planning hebdomadaire

Une réunion hebdomadaire est organisée pour assurer la planification et la coordination dans les différents pôles d'activités.

Elle permet de faire le point sur les différents volets opérationnels : planning des équipes et des interventions, suivi commercial, aspects liés à la santé, la sécurité, la qualité et l'environnement (HSQE), ressources humaines (RH), besoins en formation, volets techniques.

Les participants à ces réunions sont les planificateurs, le responsable HSQE et les responsables opérationnels.

## Introduction

Pour le Groupe Dufour : « En 1 mot, qu'est-ce que c'est une bonne gouvernance ESG » ? — **c'est la question qui a été posée au comité de direction lors d'un workshop consacré à la gouvernance. Le nuage de mots ci-dessous en illustre les réponses.**

En quelques mots, pour le Groupe Dufour, la bonne gouvernance ESG repose sur des projets clairs, une communication transparente, des responsabilités partagées et un suivi rigoureux pour assurer l'atteinte des objectifs.



Responsabiliser      parties prenantes  
Projets clairs et cohérents      Communiquer  
Stabilité      Rigueur      continue  
Deadlines réalistes      Compris      Prévoir  
Suivi      Agnès      Suivi & contrôle  
Responsabilité      Leadership      régulier  
Bonne organisation      Implication collective



## Et plus concrètement ? – ESRS 2.22 & 23

Le pilotage des enjeux ESG (Environnement – Social – Gouvernance) repose sur les membres du groupe de travail (voir annexe A), élargi à deux personnes clés identifiées comme référentes sur certains sujets (Grégoire Chevalier, Arnaud Callens). Aucun comité ESG dédié n'a été mis en place : l'objectif est d'intégrer la démarche dans les instances déjà existantes, sans complexifier l'organisation.

Chaque membre du groupe de travail est responsable d'un enjeu ESG important pour l'entreprise. Cela permet de relier concrètement la feuille de route ESG aux activités de chacun.

Enjeu ESG	Personne responsable
Changement climatique	Agnès Leroy
Énergie	Agnès Leroy
Économie circulaire	Nicolas Buyck & Agnès Leroy
Bien-être des collaborateurs	Fiona Pennequin & Fabian Blondieau
Formation des collaborateurs	Grégoire Chevalier
Santé & Sécurité des collaborateurs	Arnaud Callens
Réputation et qualité des services	Florent Mercier & Nicolas Buyck
Relations fournisseurs	David De Tollenaere
Culture d'entreprise	Pierre Dufour & Frédéric Dufour
Il n'y a pas d'objectifs individuels formalisés, mais les progrès sont suivis collectivement, lors de points réguliers. Les réunions de suivi ont lieu tous les trimestres.	Le suivi opérationnel du plan d'action ESG est coordonné par Agnès Leroy, qui assure également la mise à jour annuelle du plan et le reporting associé. Le rapport de durabilité sera ensuite validé par le conseil d'administration.

## Système d'incitation – ESRS 2.29

En 2024, aucun organe de gouvernance ne disposait d'un système de rémunération lié à la réalisation d'objectifs de développement durable. Il n'est pas prévu de mettre en place un tel système à moyen terme. L'entreprise préfère se concentrer sur le suivi et l'amélioration de ses impacts, risques et opportunités en matière de développement durable.

# Modèles d'affaires, chaîne de valeur et engagement sociétal

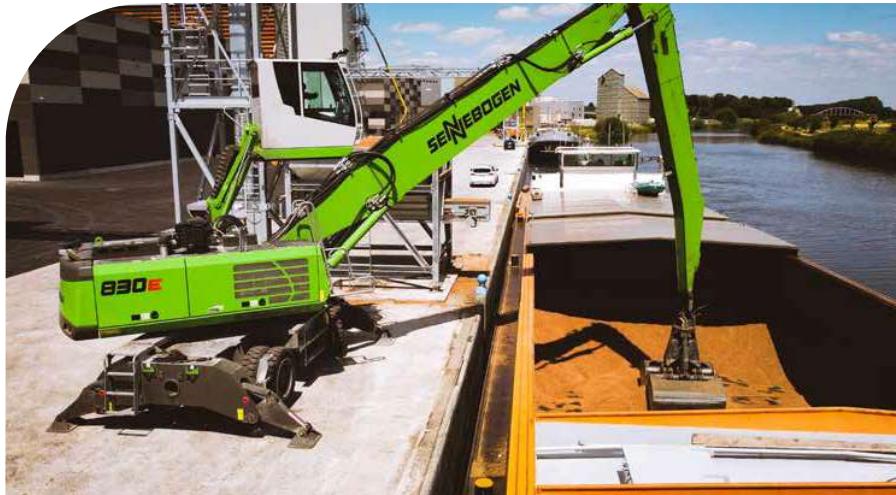
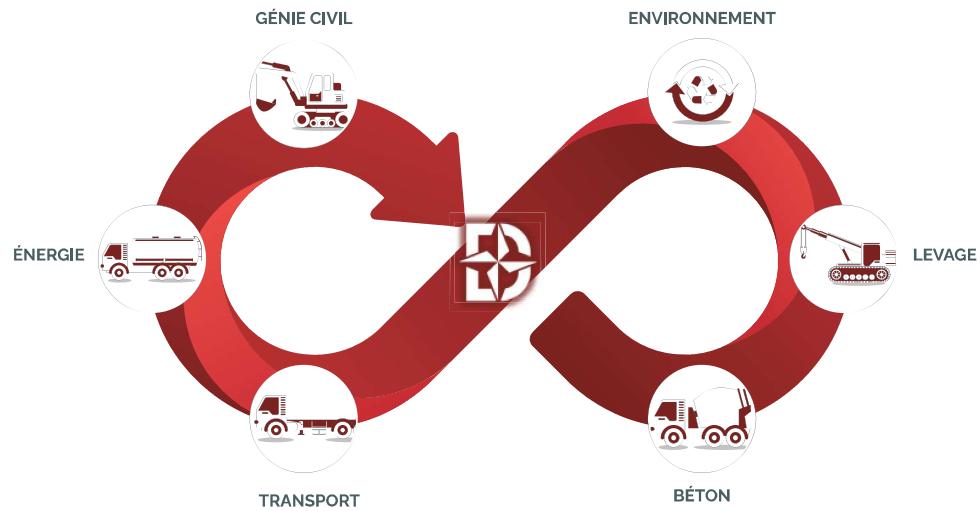
## Modèles d'affaires et chaîne de valeur

ESRS 2.40-42

Le Groupe Dufour est une entreprise familiale belge active depuis plus d'un siècle dans les métiers du levage, du transport, du génie civil, du béton, de l'énergie, de l'environnement, de la logistique fluviale, des convois exceptionnels, et des services techniques et administratifs associés. Grâce à une intégration progressive de nouveaux pôles d'activités, le groupe s'est petit à petit imposé comme un acteur de référence en Belgique, ainsi qu'en France. Aujourd'hui, le Groupe Dufour emploie plus de 1300 personnes réparties dans une quarantaine de sites opérationnels.

Le Groupe Dufour propose une offre de services polyvalents et complémentaires qui permet de répondre à des projets

complexes, tant pour les entreprises privées que pour les acteurs publics. Cette complémentarité repose sur les synergies entre les différents pôles d'activités du groupe. Pour chaque chantier, plusieurs expertises internes peuvent être mobilisées, ce qui constitue un atout pour les projets multidisciplinaires. Cela facilite également la communication avec le client, qui dispose d'un interlocuteur unique pour plusieurs services. Ainsi, pour le Groupe Dufour, un chantier de construction qui mobilise du béton, des solutions de levage, et pour lesquelles il est nécessaire de réaliser un transport exceptionnel, relève du quotidien. Les déchets de ce même chantier peuvent



ensuite être collectés par le groupe lui-même puisqu'il est également un acteur clé de la collecte, du tri et de la revalorisation des déchets en Belgique et dans le Nord de la France.

Au niveau de ses clients, le Groupe Dufour accompagne principalement des clients basés en Belgique et en France, et développe également des partenariats en Allemagne et aux Pays-Bas. Le type de clientèle varie en fonction des services proposés, allant des particuliers aux multinationales.

Par exemple, en logistique fluviale, le groupe collabore avec des acteurs du secteur agroalimentaire, des carrières et

des cimenteries. Pour le pôle énergie, il s'adresse principalement à des particuliers situés dans un rayon de 50 km autour de ses installations. La production de béton, quant à elle, concerne des entreprises de construction ainsi que des clients particuliers. En génie civil, les clients sont principalement des carrières belges et des sociétés du secteur de la construction. En ce qui concerne l'activité de collecte de déchets, elle se focalise sur les collectivités locales, les entreprises et les industriels, qui ont besoin de solutions de gestion de leurs déchets (benne, collecte sur site, traitement adapté). Enfin, le transport routier, partie intégrante de l'activité du groupe, joue un double rôle : il soutient

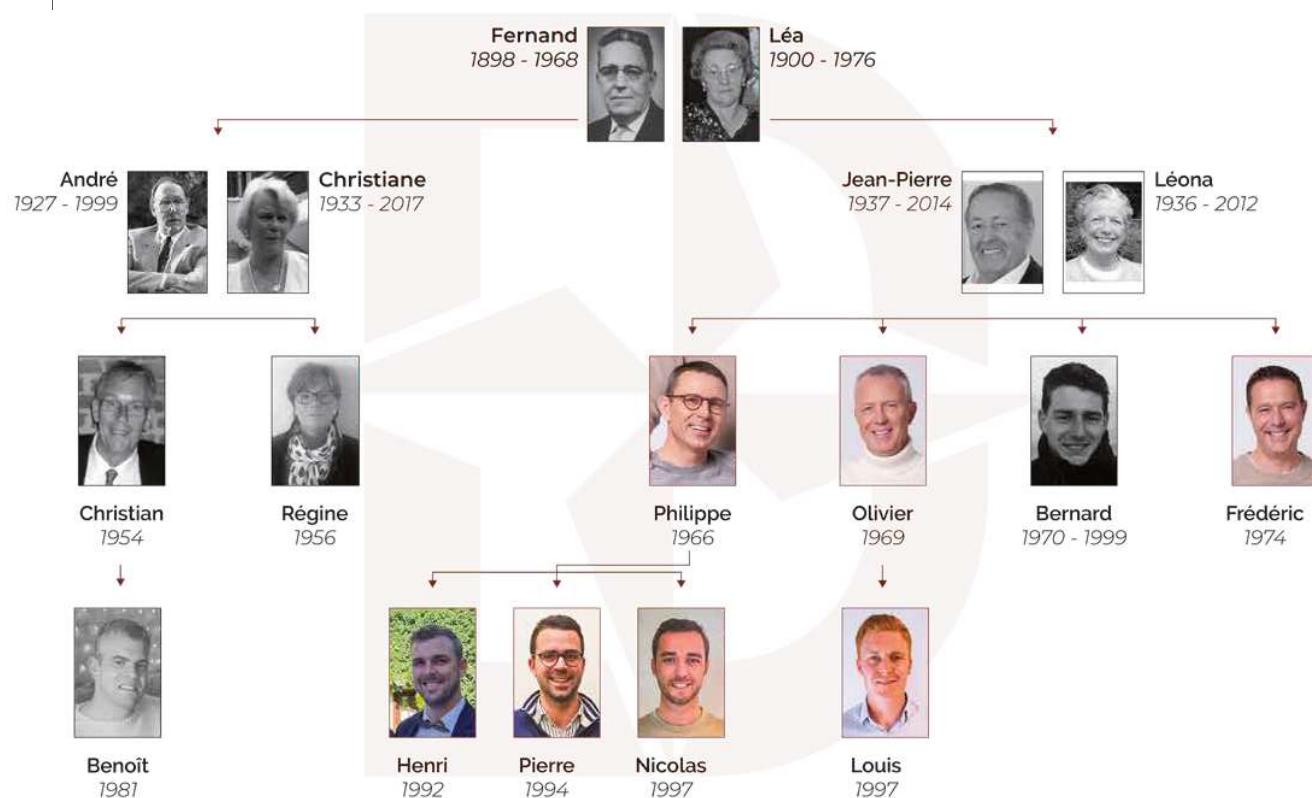
les autres pôles tout en développant sa propre activité auprès de clients externes.

La réputation du groupe repose sur la qualité du service, la sécurité, le respect des délais et la flexibilité. Grâce à un personnel qualifié, des équipements adaptés et un engagement fort pour la sécurité, le groupe assure à ses clients une gestion efficace de leurs projets. Cela renforce la confiance et la fidélité des clients. En parallèle, le Groupe Dufour s'est affirmé comme acteur central du développement durable, en soutenant la transition énergétique, sociétale et écologique.

## Une entreprise familiale

L'entreprise est aujourd'hui dirigée par la troisième génération, tandis que la quatrième génération participe déjà activement à la vie de l'entreprise et à son développement. Cette transmission progressive assure une vision à long terme et une forte stabilité dans les décisions. Depuis la création du commerce de

charbon en 1921 par Augustin et Fernand Dufour, chaque génération a contribué à faire évoluer les activités du groupe. Cette culture familiale se reflète concrètement dans le fonctionnement quotidien via des valeurs telles que la confiance, l'ouverture et la proximité.



## Chaîne de valeur

### NOS RESSOURCES

#### FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES

- 180 M€ de CA consolidé
- 40 sites dont : 2 centres de tri ; 1 centrale à béton ; 1 usine de recyclage de plâtre ; 6 zones portuaires ; 16 agences de levage/ dépôts de matériel ; une dizaine d'ateliers de maintenance (France et Belgique) ; 3 stations-service ; 2 bureaux administratifs.
- 1600 véhicules dont 250 grues ; 50 nacelles ; 65 remorques ; 250 semi-remorques ; 30 pelles ; 20 dumper

#### HUMAINES ET INTELLECTUELLES

- 1300 travailleurs dont 80 mécaniciens en interne
- 12 métiers différents
- Plus de 100 ans d'expérience
- Culture d'entreprise familiale
- Actionnariat familial
- Savoir-faire transmis de génération en génération
- Licence d'assemblage pour les camions poubelles
- Expertise en interne pour la maintenance de la flotte
- Certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 pour certaines filiales du groupe (BE + FR) ; certification MASE dans levage en France ; certification VCA chez Boutique

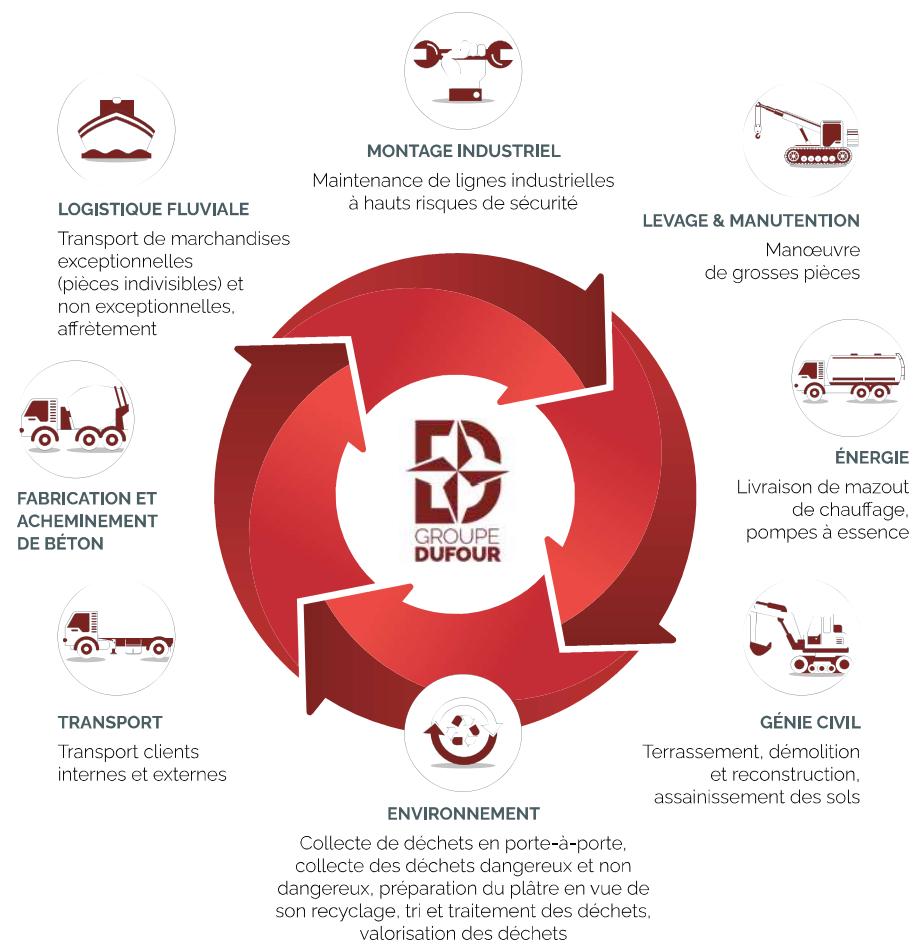
#### RELATIONNELLES

- Collaboration avec 4 centres de recherches et développement : 2 pôles de compétitivité ; 4 universités et 6 entreprises
- Partenariats commerciaux avec Total, Bridgestone, Scania et bien d'autres
- Participation dans 3 partenariats publics-privés

#### NATURELLES ET ENVIRONNEMENTALES

- 3 580 MWh d'électricité
- 800 kWh de gaz naturel
- 200 000 tCO<sub>2</sub>

Pour en savoir plus sur la chaîne de valeur du Groupe Dufour, vous trouverez ci-dessous une représentation graphique illustrant ses principales activités. Dans la section consacrée au capital relationnel, le chiffre mentionnant 100 fournisseurs partenaires depuis plus de 20 ans est une estimation. Le groupe ne dispose pas, à ce jour, d'un relevé précis permettant de confirmer ce nombre avec exactitude.



### NOTRE CRÉATION DE VALEUR

#### CAPITAL FINANCIER ET ÉCONOMIQUE

- Croissance de 20 % du CA sur les 5 dernières années
- 100 % grues revendues en seconde main
- Services interconnectés de manière à répondre complètement aux besoins des clients

#### CAPITAL HUMAIN ET INTELLECTUEL

- 6,82 % Turnover en 2024
- Montée en compétence au travers de parrainage
- 6 000 heures de formations données avec la possibilité de se former sur des sujets pluridisciplinaires.
- Plus d'un million d'habitants bénéficient du service de collecte de déchets en porte-à-porte en Belgique

#### CAPITAL RELATIONNEL

- Ancrage local fort avec les particuliers et les entreprises
- 100 fournisseurs avec qui on travaille depuis 20 années

#### CAPITAL NATUREL ET ENVIRONNEMENTAL

- 2 534 kWc panneaux photovoltaïques
- 2 éoliennes de 3,6 MW de puissance chacune
- Plus de 80 % d'auto-consommation
- 80 % des déchets en revalorisation matière et 20 % en revalorisation énergétique
- Bilan carbone réalisé pour l'année 2022, 2023 et 2024
- Collaboration pour un projet de revalorisation des palmes d'éolienne via le projet RECPALE.

# Valeurs



## RESPONSABILITÉ

La responsabilité est au cœur de la culture du Groupe Dufour. Elle se traduit par le respect des engagements, la sécurité des équipes, la qualité des services et la protection de l'environnement. Pour le Groupe Dufour, être responsable, c'est garantir la confiance de ses clients, la fiabilité de ses opérations et la pérennité de son développement.



## FORMATION

Une large offre de formations internes et externes est proposée au sein du groupe. C'est d'autant plus essentiel que les métiers exercés sont techniques et spécifiques : ils s'apprennent en grande partie sur le terrain, et non à l'école. La transmission des savoirs entre collègues, notamment entre générations est un pilier du fonctionnement du groupe.



## SECURITÉ

La sécurité est une priorité absolue pour le Groupe Dufour. Elle fait partie intégrante de sa politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) et concerne tous les niveaux de l'entreprise. Le groupe mène des actions de prévention, de formation et de sensibilisation continue. L'objectif est d'éviter tout accident et de garantir un cadre de travail sûr et maîtrisé. Pour le Groupe Dufour, la sécurité conditionne à la fois le bien-être des équipes et la qualité des prestations.



## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Recherche et Développement est une valeur centrale du Groupe Dufour. Elle permet d'optimiser les processus, d'innover et de garder une avance stratégique. Elle joue aussi un rôle clé dans la réduction de l'impact environnemental, notamment via des projets sur le recyclage et l'économie circulaire. L'équipe R&D est particulièrement active dans le traitement de déchets complexes.



## INTÉGRATION VERTICALE

Le Groupe Dufour mise sur une internalisation forte de ses services pour garantir la maîtrise, la réactivité et la qualité de ses interventions. Il dispose d'un atelier complet couvrant la mécanique, l'hydraulique, l'électromécanique, la soudure, la carrosserie et la peinture. Des ateliers mobiles assurent également des dépannages rapides sur chantier. Le groupe gère en interne l'entretien de ses infrastructures, ce qui renforce son autonomie.



## DIMENSION HUMAINE

L'humain est au cœur du fonctionnement du Groupe Dufour depuis 100 ans. La force du groupe repose avant tout sur ses collaborateurs. Leur santé, leur sécurité et leur bien-être sont des priorités absolues. L'entreprise veille à instaurer un climat de travail respectueux, stable et collaboratif. Cette attention portée à l'humain reflète l'identité familiale du groupe et soutient sa performance collective.



## ENVIRONNEMENT

L'environnement est une valeur forte pour le Groupe Dufour, intégrée à toutes ses activités. Conscient de sa responsabilité sociétale et environnementale, le groupe investit depuis de nombreuses années dans des moyens humains, matériels et financiers pour garantir l'exemplarité de ses services. Cela se traduit par des actions concrètes comme la valorisation des déchets, le développement de filières locales, l'optimisation des flux logistiques ou encore la mise en œuvre de solutions en économie circulaire.

# Engagement sociétal

Depuis de nombreuses années, le Groupe Dufour place la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie de développement. Conscient de sa responsabilité sociétale, le Groupe s'engage à intégrer les enjeux environnementaux dans chacune de ses activités, avec une volonté affirmée de contribuer à un avenir plus durable. Leader dans le montage éolien, l'entreprise agit concrètement pour une transition énergétique. Elle investit fortement dans la recherche et le développement autour de la valorisation des déchets, le recyclage et l'économie circulaire, avec l'objectif ambitieux de tendre vers du 100 % valorisable. Cette ambition se traduit également par une volonté de faire évoluer le transport routier



vers des solutions plus durables comme le transport fluvial.

Le Groupe Dufour accorde une importance centrale à ses collaborateurs, considérés comme la véritable richesse de l'entreprise. Conformément à sa culture familiale, le groupe veille à préserver un climat de travail stable, humain et à l'écoute, y compris dans un contexte de forte croissance. Cette attention se traduit notamment par une politique active en matière de sécurité

ainsi que par un investissement constant dans la formation continue.

Enfin, au-delà de son engagement environnemental, le Groupe Dufour s'inscrit dans une gouvernance fondée sur la continuité familiale. Ce mode de gouvernance, ancré dans l'histoire du groupe, fait partie de son identité et de sa vision à long terme. Le management familial est un choix assumé que le groupe souhaite préserver, en y apportant structure et clarté. Une charte familiale encadre et conditionne l'arrivée de nouveaux membres de la famille dans l'entreprise.

# Enjeux de durabilité

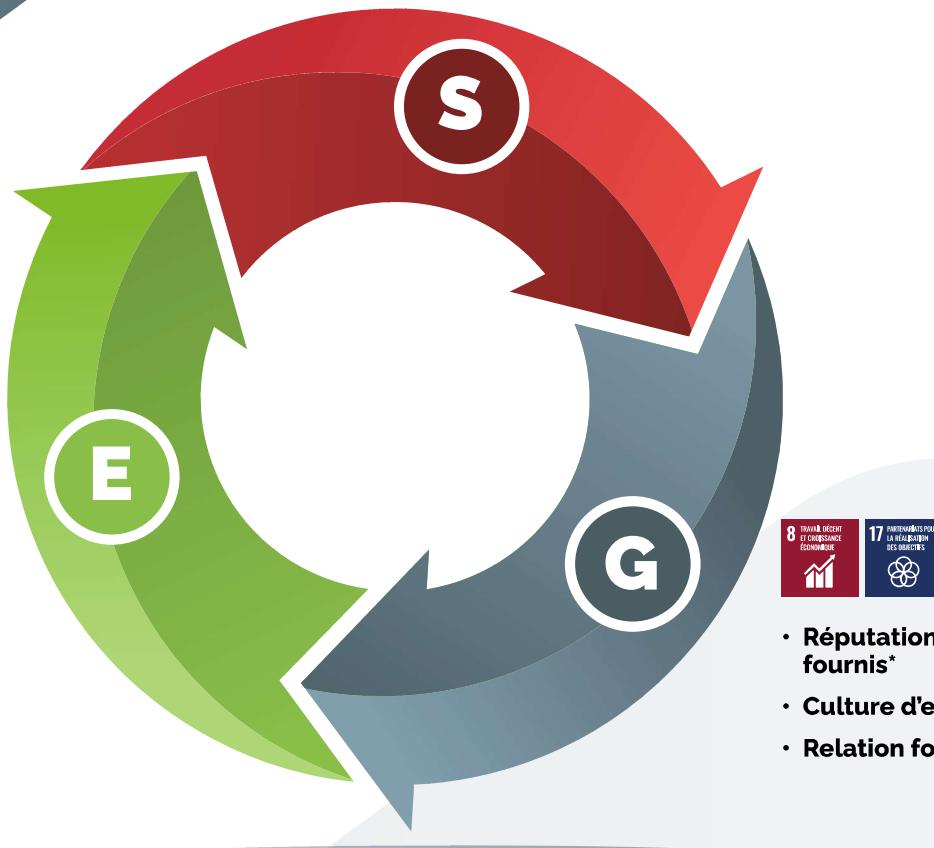
Voici un résumé des différents enjeux identifiés par le Groupe Dufour, répartis selon les trois thèmes : environnement, social et gouvernance.



- Bien-être des collaborateurs\*
- Santé & Sécurité des collaborateurs\*
- Formation et développement des compétences\*
- Sécurité des usagers de la route



- Changement climatique\*
- Énergie \*
- Nuisances environnementales
- Biodiversité



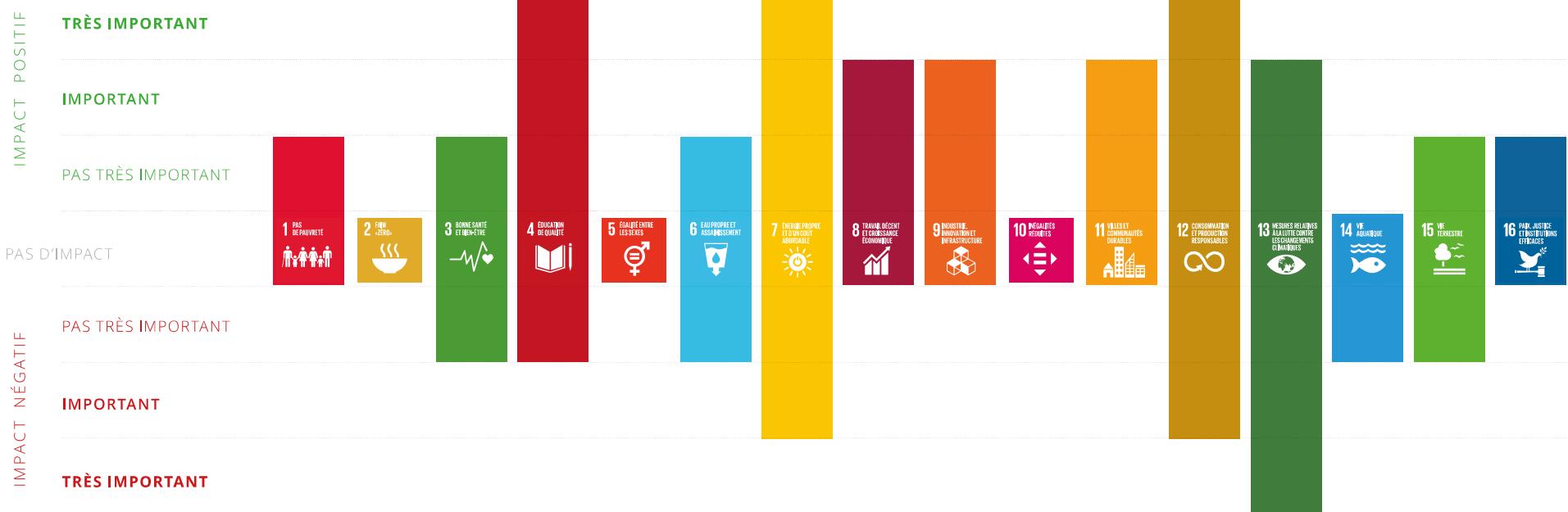
- Réputation et qualité des services fournis\*
- Culture d'entreprise\*
- Relation fournisseurs\*

\* Enjeux matériels selon l'analyse de double matérialité

# ODD prioritaires

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU constituent un cadre de référence commun pour répondre aux grands défis actuels tels que le changement climatique, l'énergie, l'inclusion ou encore l'emploi. Pour les entreprises, ils servent d'outil structurant pour mieux comprendre leurs impacts et orienter leurs actions dans une direction cohérente. Pour le Groupe Dufour, les ODD permettent de formaliser leurs engagements et de rattacher leurs actions à des priorités reconnues au niveau international. Leur intégration dans ce rapport reflète la volonté du groupe d'agir de manière concrète et responsable.

Tous les impacts identifiés lors de l'analyse de double matérialité (cf. section analyse de double matérialité) ont été reliés à un ou plusieurs ODD. Le Groupe Dufour a classé l'intensité de ses impacts, tant positifs que négatifs, en trois catégories - faible, important ou très important - afin d'identifier les objectifs les plus pertinents. Lorsqu'un objectif est lié à au moins trois impacts significatifs, il est considéré comme prioritaire. Cette approche permet d'ancrez la stratégie ESG du groupe dans une lecture structurée de ses enjeux et de cibler ceux qui sont les plus déterminants.



Compte tenu de cette explication, les quatre ODD prioritaires pour le Groupe Dufour sont les suivants :



L'ODD 4 vise à garantir une éducation de qualité et à promouvoir des opportunités d'apprentissage pour chacun. Pour le Groupe Dufour, cet objectif est prioritaire, car la formation continue est un levier essentiel pour développer les compétences dans des métiers techniques qui ne s'acquièrent pas dans un parcours scolaire. Le groupe propose des formations ciblées et adaptées à ses activités, notamment pour les opérateurs afin de renforcer l'autonomie, la sécurité et la qualité du travail. Toutefois, des efforts restent à faire pour structurer davantage l'accompagnement des employés.



L'ODD 7 vise à garantir l'accès de tous à une énergie fiable, durable et moderne, et à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le Groupe Dufour contribue à cet objectif à travers ses propres installations, notamment grâce à ses deux éoliennes, ses panneaux photovoltaïques, ses bornes de recharge et à l'inclusion progressive de véhicules électriques dans sa flotte. Son impact le plus significatif réside néanmoins dans ses activités : en tant qu'acteur majeur du levage, il participe directement à l'installation d'éoliennes sur le territoire européen. En parallèle, le groupe reste encore actif dans la distribution de carburant, ce qui souligne une dépendance aux énergies fossiles.

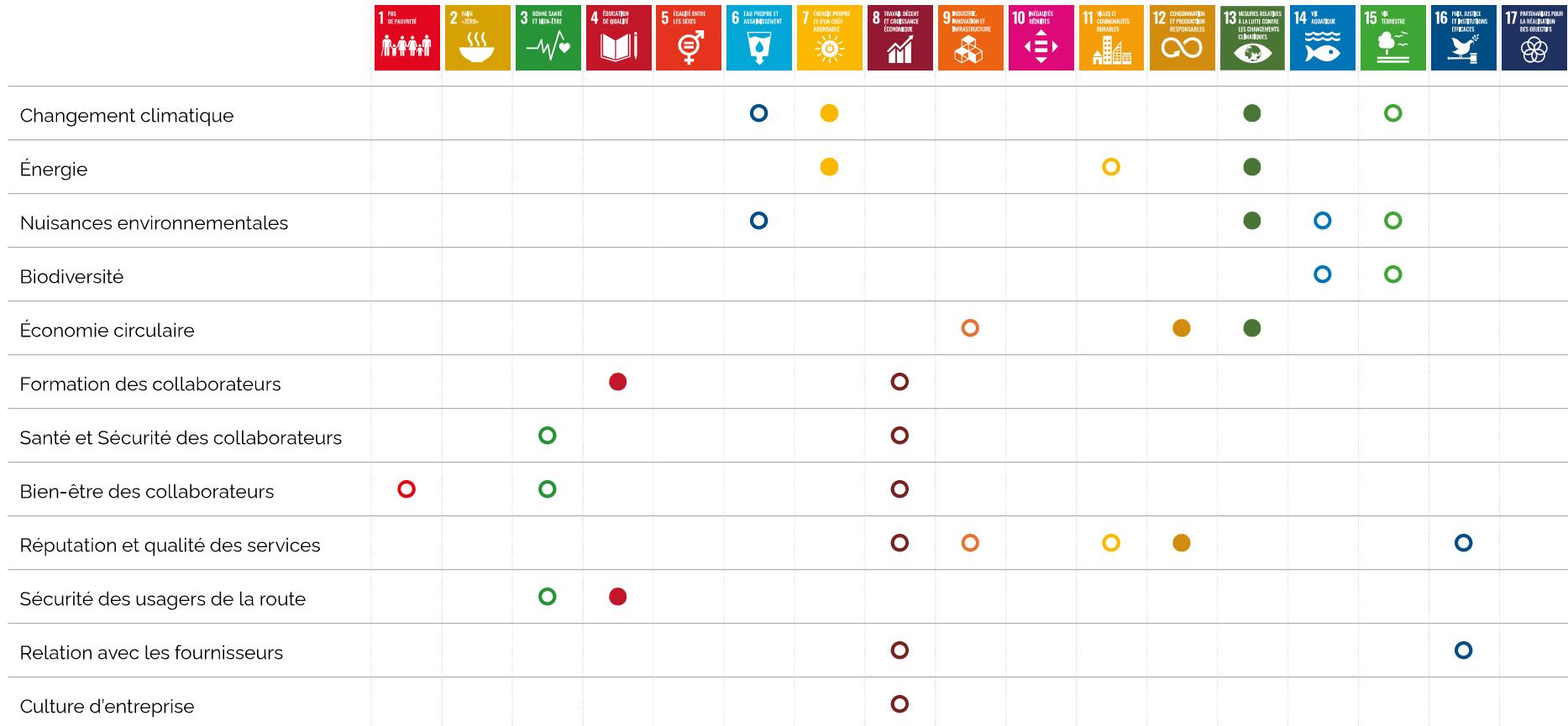


L'ODD 12 vise à établir des modes de consommation et de production durables, notamment par la réduction des déchets et l'usage responsable des ressources. Le Groupe Dufour soutient cet objectif par son atelier de maintenance qui augmente significativement la durée de vie de son matériel et ses investissements R&D qui permettent d'accroître la valorisation des déchets. Toutefois, certaines activités restent consommatrices de ressources non renouvelables, comme la fabrication de béton, grande consommatrice de sable et de granulats.



L'ODD 13 appelle à prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique et ses effets. Le Groupe Dufour s'inscrit dans cette démarche en mesurant son empreinte carbone et en mettant en place des actions pour réduire ses émissions, notamment via la transition énergétique de ses propres infrastructures et véhicules. Néanmoins, certaines activités secondaires du groupe restent émettrices de gaz à effet de serre, en particulier la vente de carburant et la production de béton, ce qui en fait un enjeu environnemental majeur.

## En résumé :



**Enjeux matériels** / Enjeux non-matériels

● ODD prioritaires ○ ODD non-prioritaires

# **Engagement avec les parties prenantes**

ESRS 2.45



Au sein du Groupe Dufour, l'implication des parties prenantes est considérée comme une étape essentielle dans la définition des priorités en matière de durabilité. L'objectif de cette consultation est de recueillir des retours variés afin de confronter les enjeux identifiés à la réalité perçue par les acteurs internes et externes à l'entreprise. Cette démarche permet d'ajuster les axes d'action en fonction des attentes exprimées et de vérifier la pertinence des thématiques choisies.

Le groupe de travail en charge du projet (cf, annexe A) a commencé par identifier les parties prenantes du Groupe Dufour. Pour adapter les questionnaires aux différents profils, deux grandes catégories ont été distinguées :

1. Les **collaborateurs internes** répartis en deux questionnaires différents. Un premier pour les employés et un second pour les administrateurs. Cette catégorisation a permis de mieux prendre en compte les différences de perception entre les métiers de terrain et les fonctions administratives.
2. Les **parties prenantes externes** réparties en trois questionnaires. Un premier pour les clients, un second pour les fournisseurs et le dernier pour toutes les autres parties prenantes (ex : banques, sous-traitants, partenaires, etc).

Chaque questionnaire introduisait d'abord les enjeux de durabilité par une courte explication. Les participants pouvaient signaler si les descriptions leur semblaient claires et suffisantes, et proposer des compléments si nécessaire. Ils devaient ensuite indiquer dans quelle mesure chaque enjeu leur paraissait pertinent, sur base de leur expérience directe avec le Groupe Dufour. Enfin, un classement des enjeux selon leur degré d'importance a permis de faire ressortir ceux jugés prioritaires par les répondants, ce qui a ainsi permis de mettre en lumière les prochaines étapes de la démarche ESG.

Au total, sur les cinq questionnaires, 132 réponses ont été recueillies et 78 commentaires ont été rédigés. Parmi ces commentaires, 60 concernent les parties prenantes internes et 18 concernent les parties prenantes externes. Il s'agit d'un bon niveau de participation pour une première consultation, et le nombre de commentaires témoigne de l'intérêt réel suscité par le sujet.

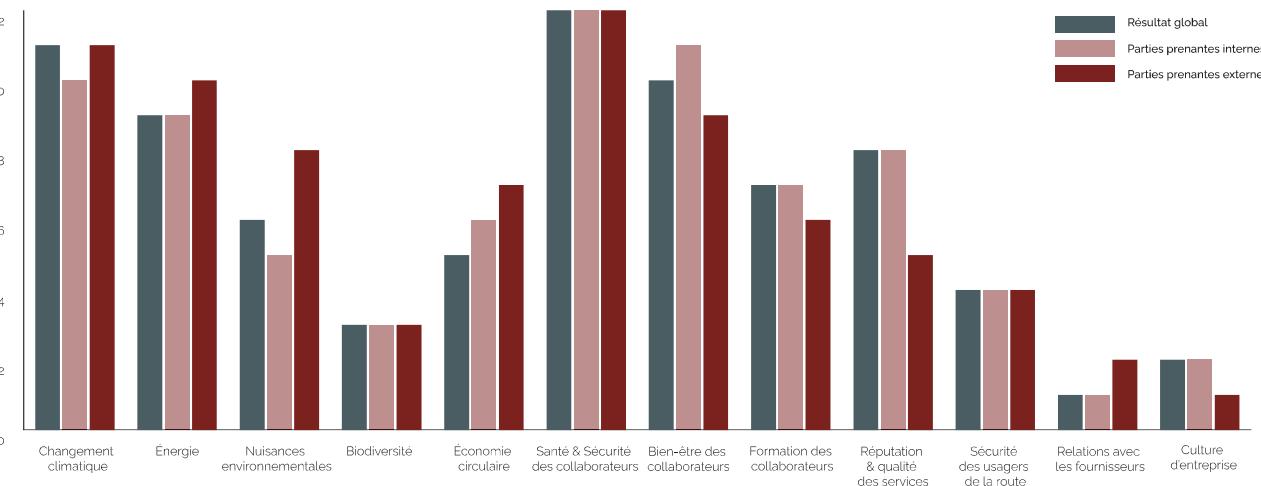
Outre l'envoi de questionnaires, le Groupe Dufour a également organisé une table ronde avec huit parties prenantes le 10 avril 2025 :

Groupe	Type
Clients & Fournisseurs de service	Externe
Banque	Externe
Assurances	Externe
Fournisseur de produits	Externe
Fournisseur de produits	Externe
Fournisseur de produits	Externe
Clients	Externe
Fournisseur	Externe



## Résultats

Tous les résultats et les points de préoccupations ont été présentés au groupe de travail (cf. Annexe A). À savoir que sur l'axe des ordonnées, plus la position de l'enjeu est haute dans le graphique, plus l'enjeu est important pour les parties prenantes. Puisque le Groupe Dufour a identifié 12 enjeux prioritaires, l'enjeu avec la note de 12 est l'enjeu le plus important selon la catégorie de partie prenante étudiée.





## Parties prenantes internes – 92 réponses

Pour les parties prenantes internes, les trois premiers enjeux prioritaires sont : « Santé & Sécurité des collaborateurs », « Bien-être des collaborateurs » et « Changement climatique ». L'avis des parties prenantes internes est majoritairement représenté par les employés, car le nombre de répondants est plus important.

## Parties prenantes externes – 40 réponses

Pour l'ensemble des parties prenantes externes, les trois enjeux jugés les plus prioritaires sont : « Santé & Sécurité des collaborateurs », « Changement climatique » et « Énergie ». Cependant, des différences apparaissent selon le type de répondant. Par exemple, les fournisseurs placent le « Bien-être des collaborateurs » dans leur top 3 et relèguent le « Changement climatique » à la 4<sup>e</sup> position.

# Conclusion

À la suite de cette consultation, le Groupe Dufour a été surpris de la position de l'enjeu « Culture d'entreprise », qui est pourtant considéré comme l'une de ses valeurs fondamentales. Après analyse, il apparaît que les collaborateurs ne perçoivent plus cet enjeu comme un défi, car la culture d'entreprise est déjà bien ancrée et vécue au quotidien. Une observation similaire peut être faite pour l'enjeu « Relations avec les fournisseurs », qui ne suscite pas de préoccupations majeures pour les parties prenantes.

Pour les autres enjeux, les résultats de la consultation des parties prenantes sont en accord avec ceux présentés par le groupe de travail et correspondent ainsi aux domaines pour lesquels le groupe s'engage à effectuer un suivi et un reporting (cf. section analyse de double matérialité).

# Impacts, risques et opportunités matériels

ESRS 2.48

Le Groupe Dufour a évalué les impacts, risques et opportunités significatifs dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et dans ses opérations propres via une analyse de double matérialité. Le résumé détaillé est expliqué ci-dessous.



# Analyse de double matérialité

## ESRS 2.53

En 2024, le Groupe Dufour a réalisé sa première analyse de double matérialité. Cette démarche est attendue des entreprises concernées par la directive CSRD, car elle permet d'identifier les enjeux prioritaires à traiter et à communiquer dans un rapport.

L'analyse repose sur trois angles complémentaires. D'une part, la matérialité financière permet d'évaluer dans quelle mesure les enjeux ESG (environnement, social, gouvernance) peuvent avoir un impact sur les résultats économiques de l'entreprise. D'autre part, la matérialité d'impact investigue comment les activités du Groupe Dufour influencent son environnement au sens large. Enfin, les retours des parties prenantes permettent de mesurer l'importance perçue de chaque enjeu par ceux qui interagissent avec l'entreprise (cf. section engagement avec les parties prenantes).

### Phase I : Comprendre le modèle d'entreprise et la chaîne de valeur

#### ESRS 2.40-42

La première étape consiste en la cartographie du modèle d'affaires et de la chaîne de valeur du Groupe Dufour. Cet exercice permet de définir le champ d'application de la double évaluation de la matérialité. Pour plus de détails, voir la section «Modèle d'affaires, chaîne de valeur et engagement sociétal».

### Phase II : Identification des impacts, des risques et des opportunités

#### ESRS 2.48 & ESRS 2.53

Cette étape a été réalisée en deux phases : d'abord l'identification des impacts ESG (matérialité d'impact), puis l'analyse des risques et des opportunités en lien avec la

performance financière (matérialité financière). Un impact est la conséquence des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société. Un risque est une menace pour ses résultats financiers, tandis qu'une opportunité est un levier de création de valeur.

Pour plus de détails sur les impacts, risques et opportunités, veuillez consulter les sections dédiées à chaque enjeu.

#### Matérialité de l'impact

Les impacts du Groupe Dufour ont été identifiés lors d'un atelier qui a rassemblé le groupe de travail (voir annexe A).

Plus de 600 impacts, issus des référentiels CSRD et ESRS, ont été passés en revue. Pour chacun, les participants ont répondu à la question : « Découle-t-il de nos activités ? », puis précisé s'il concernait les opérations internes ou la chaîne de valeur, et s'il était réel ou potentiel.

Chaque impact étant associé à un thème de développement durable, l'exercice a permis de définir les enjeux prioritaires du Groupe Dufour. Une discussion plénière a ensuite validé et consolidé les résultats.

#### Matérialité financière

Le groupe de travail a identifié les risques et les opportunités financiers liés aux activités de l'entreprise. L'objectif était de repérer, pour chaque impact ou enjeu de durabilité, les éléments qui peuvent représenter une menace ou, au contraire, un levier pour la performance financière.

Une discussion plénière a ensuite permis de revoir et de valider l'ensemble des risques et opportunités identifiés collectivement.

### **Phase III : Identification des enjeux significatifs par la notation des impacts, risques et opportunités (IRO) – ESRS 2.53**

Une fois la liste des enjeux établie, l'étape suivante a consisté à identifier les enjeux « matériels », c'est-à-dire les plus significatifs pour le Groupe Dufour. Pour ce faire, le groupe a utilisé les critères définis par la CSRD. Les impacts sont évalués selon leur portée, leur ampleur, la possibilité de remédiation et la probabilité d'occurrence. Les risques et opportunités sont évalués selon la probabilité d'apparition et l'importance des effets financiers. Le tableau ci-dessous présente la méthode de notation utilisée pour chaque impact, risque et opportunité.

En l'absence d'échelle d'évaluation fixée par la CSRD, les standards des Nations Unies (UNGPs) et du COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) sont adoptés respectivement pour les impacts et les risques/opportunités.

Toutes les évaluations d'impact sur les aspects environnementaux et humains ont été réalisées par le groupe de travail (voir Annexe A). Après avoir évalué tous les impacts, les enjeux ont donc pu être placés sur les axes de la matrice de matérialité.

### **Phase IV : la consultation des parties prenantes – ESRS 2.45**

La consultation des parties prenantes (cf. section : engagement avec les parties prenantes) a permis de donner une troisième dimension, celle de la taille de l'enjeu (cf. section : résultats de l'analyse de double matérialité).



<b>Portée</b> Combien de personnes sont susceptibles d'être affectées ?	<b>Échelle</b> Quelle sera la gravité/le bénéfice de la matérialisation de l'impact ?	<b>Remédiabilité</b> La victime peut-elle être rétablie dans un poste équivalent à celui qu'elle occupait avant ?	<b>Probabilité</b> Quelle est la probabilité que le risque se matérialise ?
<b>Impact positif et réel</b>	●	●	
<b>Impact positif et potentiel</b>	●	●	●
<b>Impact négatif et réel</b>	●	●	●
<b>Impact négatif et potentiel</b>	●	●	●

## Résultats de l'analyse de double matérialité

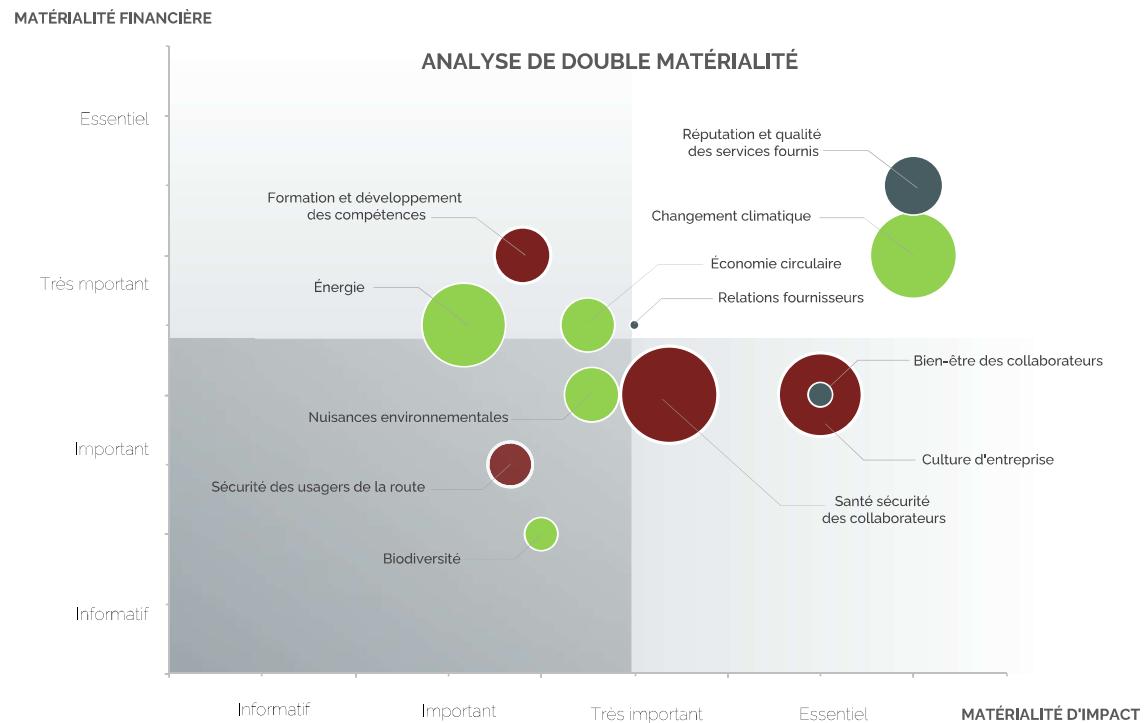
Voici les résultats de l'analyse de double matérialité.

Les bulles grises représentent les enjeux de gouvernance, les bulles vertes les enjeux environnementaux et les bulles bordeaux les enjeux sociaux. La taille de chaque bulle reflète l'importance que les parties prenantes accordent à ces enjeux.

Ainsi, les enjeux matériels du Groupe Dufour sont ceux ayant obtenu un score supérieur à 2.5 de matérialité d'impact et/ou de matérialité financière. Ainsi, les 9 enjeux matériels sont les suivants :

- Changement climatique
- Énergie
- Formation et développement des compétences
- Économie circulaire
- Relations avec les fournisseurs
- Réputation et qualité des services fournis
- Bien-être des collaborateurs
- Santé & Sécurité des collaborateurs
- Culture d'entreprise

Conformément aux exigences de la CSRD, ce sont donc ces neuf enjeux qui doivent faire l'objet d'une divulgation. Le Groupe Dufour a choisi de ne pas divulguer d'informations sur les trois derniers enjeux compte tenu de leur faible importance pour les parties prenantes (cf. section engagement avec les parties prenantes). Ces trois enjeux sont : *Nuisances environnementales* ; *Sécurité des usagers de la route* ; *Biodiversité*.



# Environnement

## Changement climatique ESRS E1



émission de  
**247 833**  
tonnes de gaz à effet de serre

Renouvellement de la certification  
**ISO 14001**  
pour les entités du pôle environnement

certification  
**EcoVadis**  
pour les pôles environnement et levage

### Description de l'enjeu

Le Groupe Dufour propose des services aux entreprises et aux collectivités, intervenant dans l'ensemble des secteurs industriels, de la construction, de l'énergie, de la logistique et du transport. Ces activités rejettent une quantité importante de CO<sub>2</sub>. En Belgique, par exemple, le transport routier représente environ 24 % des émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui le classe au deuxième rang des secteurs les plus polluants (Climat.be). Avec des lois plus strictes et une société plus attentive aux enjeux environnementaux, mesurer et réduire les émissions du groupe est un enjeu clé pour assurer une croissance durable.



## Impacts, risques et opportunités liés au changement climatique

ESRS 2.48

### IMPACTS NÉGATIFS

#### Activités propres – Réel

- **Renforcement de la résilience hydrique**

Les activités du Groupe Dufour dépendent fortement des ressources en eau.

#### Chaîne de valeur – Réel

- **Formation d'îlots de chaleur**

Le Groupe Dufour commercialise du béton. Le béton, revendu à des sociétés de construction, sert notamment à construire des chaussées, des routes... Ces constructions forment à leur tour des îlots de chaleur.

- **Émissions de gaz à effet de serre**

200 000 tonnes de CO<sub>2</sub> sont émises par an en raison des activités du groupe.

### OPPORTUNITÉS

#### Accès à des financements et des nouveaux marchés

La volonté du groupe Dufour de réduire ses émissions CO<sub>2</sub> peut lui permettre d'être favorisé pour les financements publics et privés (banques). Cela peut également lui permettre d'être favorisé lors d'appels d'offres publics.

#### Attraction des talents

En affirmant son engagement sur ces enjeux, le Groupe Dufour pourrait attirer de nouveaux talents.

#### Avantage concurrentiel

S'engager pleinement dans des politiques de développement durable constitue un atout concurrentiel pour le groupe.

### RISQUES

#### Attraction des talents

- **Description**

Risques de transition : Aujourd'hui, les jeunes sont de plus en plus attirés par les métiers liés à la durabilité. En affirmant des partenariats avec des entreprises émettrices, le Groupe Dufour peut rencontrer des difficultés à recruter.

- **Stratégie d'atténuation**

Pas vraiment de stratégie d'atténuation, car pour l'instant c'est encore rare.

#### Arrêt des chaudières à mazout + autres combustibles fossiles

- **Description**

Risque de transition : les réglementations européennes qui visent à stopper l'installation de chaudières à mazout ainsi que l'usage de combustibles fossiles représentent un risque pour le pôle énergie du Groupe Dufour.

- **Stratégie d'atténuation**

Le Groupe Dufour suit de près l'évolution de ces régulations. De plus en plus, le groupe différencie ses activités et investit dans les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, autres énergies).

## **Politique ESRS 2.65**

Le Groupe Dufour s'engage à mesurer et à réduire ses émissions CO<sub>2</sub>, issues de ses activités. L'entreprise a la volonté d'intégrer les évolutions réglementaires et les attentes sociétales dans sa stratégie environnementale.

## **Actions ESRS 2.69**

### **Actions en 2024**

#### **Transport**

Concernant la consommation de carburant, le groupe a mis en place un projet pilote avec des capteurs sur les cuves de carburant pour mieux surveiller la consommation des véhicules.

Le Groupe Dufour renouvelle régulièrement son parc avec des engins Euro 6. Cela permet de réduire les émissions polluantes et d'améliorer la qualité de l'air. Ces engins sont également plus économiques,

grâce à des moteurs plus efficaces et des coûts de maintenance réduits. Cela optimise la rentabilité et réduit les risques de pannes et de réparations coûteuses.

En parallèle, les chauffeurs doivent suivre obligatoirement le module écoconduite pour renouveler leur code 95 (certificat d'aptitude pour les conducteurs professionnels). En 2024, 35 chauffeurs ont été formés sur site par des entreprises spécialisées et 17 autres par un formateur spécialisé SCANIA.

L'activité de logistique fluviale est en pleine expansion au sein du Groupe grâce à l'exploitation de six plateformes multimodales. Stratégiquement situées le long

de l'Escaut et à proximité des principaux axes de transport, ces plateformes offrent un double avantage : elles facilitent l'affrètement fluvial ainsi que le chargement et le déchargement de péniches, tout en permettant le stockage des marchandises. Conscient des bénéfices environnementaux, le groupe encourage de plus en plus ses clients à recourir au transport fluvial, une alternative plus coûteuse et moins flexible que le transport routier mais nettement plus respectueuse de l'environnement.

#### **En interne**

Dans le cadre de sa démarche de réduction de l'empreinte carbone, l'entreprise a réalisé





un bilan carbone en 2023 et en 2024 afin d'identifier les leviers d'action prioritaires. Une séance de brainstorming a ensuite réuni des employés volontaires pour définir des actions concrètes et fixer des objectifs précis en vue d'un plan d'action.

Afin de réduire son empreinte carbone et de mieux répondre aux attentes des clients, le Groupe Dufour mise sur une stratégie de décentralisation de ses activités et de ses sites. Cette initiative vise à rapprocher les sites des clients, ce qui permet de réduire les trajets et donc les émissions de gaz à effet de serre. En outre, cette décentralisation contribue

à une meilleure gestion des horaires de travail tout en limitant les déplacements.

Le Groupe Dufour n'a pas de politique formalisée qui concerne ses achats. Toutefois, l'entreprise favorise les fournisseurs locaux, majoritairement belges ou venant des pays limitrophes comme l'Allemagne, les Pays-Bas et la France. Cette approche s'inscrit dans une démarche de soutien à l'économie locale tout en limitant l'empreinte carbone liée aux transports.

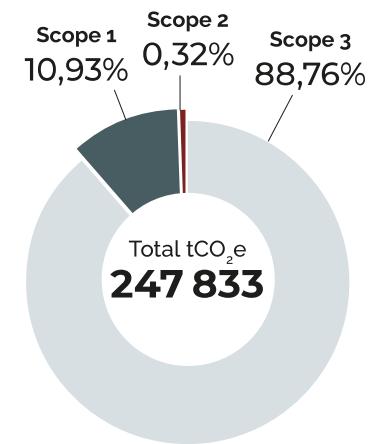
#### Actions futures

En 2025, le groupe prévoit de mettre en place un plan de communication axé sur le développement durable. Ce plan inclut

des initiatives qui visent à sensibiliser ses employés aux éco-gestes, notamment sur la rationalisation des lavages de camions et sur l'importance du tri sélectif des déchets.

Pour la fin de l'année 2025, le Groupe Dufour envisage également de publier son tout premier rapport de durabilité.

En 2026, le groupe planifie d'intégrer l'évaluation EcoVadis pour le pôle environnement et le levage. Il souhaite également continuer à publier un bilan carbone chaque année et mettre en place un plan d'action concret à la suite de chaque bilan carbone.



#### Émissions Co<sub>2</sub>e par scope

## Focus sur le bilan carbone

### ESRS E1-6

Le Groupe Dufour a finalisé son deuxième Bilan Carbone® en 2025, sur base des données 2024, afin de mieux comprendre son impact sur le climat. Ce travail a été mené selon les règles internationales du Greenhouse Gas Protocol. En 2024, le Groupe Dufour a acquis deux nouvelles entités. Elles entrent désormais dans le périmètre organisationnel et leurs émissions sont donc comptabilisées. Pour comparer correctement avec 2023, il faut regarder deux lectures :

1. **À périmètre constant** (hors des deux entités supplémentaires) : les émissions sont de 234 889 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent en 2024, soit 17 % plus élevées qu'en 2023. Les écarts entre 2023 et 2024 s'expliquent principalement par deux facteurs. D'abord, pour le Scope 1, le calcul gagne en précision. En 2024 : les volumes exacts de carburant livrés sur chantier sont désormais pris en compte. Cette amélioration méthodologique entraîne une hausse des émissions déclarées.

L'augmentation du scope 3 résulte principalement de deux évolutions : un tonnage plus important de déchets traités dans nos centres de tri, générant davantage d'émissions liées à leur fin de vie, et une progression de 25 % des volumes de produits pétroliers vendus, dont les émissions liées à l'usage final sont incluses.

2. **À périmètre étendu** (périmètre 2024 complet, avec les deux entités) : les émissions s'élèvent à 247 833 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent (tCO<sub>2</sub>e).

Comme les deux nouvelles entités font désormais partie du Groupe Dufour, la lecture officielle retient le périmètre étendu.

## Focus sur le plan d'actions

### ESRS E1-1

**Scope 1** — L'objectif est de réduire de 15 778 tCO<sub>2</sub>e d'ici 2035. Le plan d'actions mise d'abord sur l'électrification progressive des voitures de société, des camionnettes et des camions. Dans le même esprit, le groupe prévoit la conversion des chariots élévateurs vers des modèles électriques,

ainsi que l'électrification des grues de manutention. En parallèle, le groupe veut augmenter l'usage des camions compacts pour le transport des déchets, afin de réduire les trajets de moitié. Les produits triés des centres de tri pourront également basculer vers le transport fluvial. Enfin, des mesures d'optimisation de l'usage des véhicules pourront venir compléter ces mesures : écoconduite, coupure moteur et télématique.

**Scope 2** — Côté électricité, pour atteindre une baisse de 473 tCO<sub>2</sub>e d'ici 2035, le groupe compte privilégier l'énergie éolienne et orienter sa consommation vers cette filière pour abaisser les émissions associées.

**Scope 3** — La trajectoire vise une diminution de 17 068 tCO<sub>2</sub>e d'ici 2035. Le plan d'actions se concentre sur les matériaux. Le groupe prévoit de remplacer la moitié des volumes de béton par du béton bas carbone et l'autre moitié par du béton cellulaire. Il vise aussi une part de 40 % de matériaux recyclés dans les achats.

## Bon à savoir !

### Scope 1 :

émissions directes des sources contrôlées par l'entreprise (véhicules, chaudières).

**-15 778 tCO<sub>2</sub>e**  
d'ici 2035

### Scope 2 :

émissions liées à l'électricité/chaleur achetée et consommée.

**-473 tCO<sub>2</sub>e**  
d'ici 2035

### Scope 3 :

autres émissions de la chaîne de valeur (achats, transport, déchets, usage/fin de vie).

**-17 068 tCO<sub>2</sub>e** d'ici 2035

## Cibles et indicateurs

ESRS 2.75,77,80

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Émissions directes CO <sub>2</sub> e - Scope 1 - ESRS E1-6.48.a	t CO <sub>2</sub>	18 288	27 077	2035 : réduction de 30 % sur base de l'année de référence 2023	En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Émissions CO <sub>2</sub> e indirectes liées à l'énergie - Scope 2 - ESRS E1-6.49	t CO <sub>2</sub>	487	744		En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Autres émissions indirectes de CO <sub>2</sub> e (en amont et aval de la chaîne de valeur) - Scope 3 - ESRS E1-6.51	t CO <sub>2</sub>	181 641	219 969		En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Émissions totales de CO <sub>2</sub> e (Scope 1,2,3) - ESRS E1-6.44	t CO <sub>2</sub>	200 416	247 833		En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Intensité carbone par million de chiffre d'affaires réalisé - ESRS E1-6.53	t CO <sub>2</sub> /€	1233,93	1259,25		En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires

# Environnement

## Énergie ESRS E1-5



2025  
installation de  
4  
pompes à chaleur pour le siège  
6 300 panneaux solaires installés  
2 éoliennes

### Description de l'enjeu

Les activités de transport, levage et de gestion des déchets du Groupe Dufour entraîne une consommation de carburant et d'électricité. En 2024, le groupe a consommé 3 580 MWh d'électricité. Une facture énergétique conséquente, d'autant plus impactée par la fluctuation des prix, qui peut peser sur les coûts d'exploitation. Mieux gérer l'énergie, limiter la consommation et investir dans la transition énergétique sont donc des priorités pour l'entreprise.



## Impacts, risques et opportunités liés à l'énergie

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

#### Activités propres – Réel

- **Production d'énergie renouvelable**

Le Groupe Dufour dispose de deux éoliennes (détenues en copropriété). Actuellement redistribuée, l'énergie produite pourrait à terme être utilisée directement par le Groupe Dufour afin d'alimenter ses activités internes. La vente de déchets organiques peut contribuer à la biométhanisation, un processus qui transforme ces déchets en biogaz, une source d'énergie renouvelable.

- **Contribution à l'électrification de la mobilité / transport**

Le Groupe Dufour met à disposition de ses employés une vingtaine de bornes électriques. Le nombre de véhicules électriques augmente d'année en année, ce qui traduit une politique d'achats orientée vers la mobilité durable.

- **Contribution à l'électrification**

Le groupe dispose de plusieurs véhicules électriques, plusieurs chariots élévateurs, plusieurs grues, plusieurs nacelles et pelles. Il y a également trois camions CNG.

#### Activités propres – Potentiel

- **Contribution à l'électrification de la mobilité / transport**

Le Groupe Dufour travaille sur 2 projets de recherche avec d'autres entités (centres de recherche, entreprises et universités) afin d'étudier la possibilité d'implémenter des stations d'hydrogène. Celles-ci seraient mises à disposition des entreprises et d'autres utilisateurs privés.

### RISQUES

#### Volatilité des prix de l'énergie

- **Description**

Risque de transition : Aujourd'hui, la volatilité des prix de l'énergie est une réalité. L'ensemble des activités du Groupe Dufour dépend fortement de l'énergie (électricité, énergies fossiles, etc.). Ainsi, une augmentation des prix de l'énergie a une forte répercussion sur les finances du Groupe Dufour.

- **Stratégie d'atténuation**

Pour réduire ce risque, le Groupe Dufour investit constamment dans des infrastructures énergétiquement résilientes afin d'accroître son autonomie énergétique. Ces investissements comprennent notamment l'installation de panneaux photovoltaïques, la mise en place de bassins d'orage, le déploiement d'éoliennes et l'isolation des bâtiments (cf. opportunité et sections actions).

### OPPORTUNITÉS

#### Autonomie des infrastructures énergétiques

En raison de sa dépendance aux ressources énergétiques, le Groupe Dufour œuvre à renforcer la robustesse de ses installations afin de gagner en autonomie.

## Politique ESRS 2.65

Fortement dépendant du carburant et de l'électricité pour ses activités, le Groupe Dufour place la maîtrise énergétique au cœur de ses priorités. En raison de cette consommation et de la volatilité des prix de l'énergie, le Groupe Dufour agit pour réduire ses besoins énergétiques en investissant dans la transition. Cette démarche vise à limiter ses coûts d'exploitation tout en répondant aux enjeux environnementaux.

## Actions ESRS 2.69

### Actions en 2024

#### Électricité

Le groupe dispose de 6 300 panneaux solaires sur ses bâtiments, ce qui lui

permet de couvrir une partie importante de ses besoins en électricité. En 2023, un investissement de 1,2 millions € a été réalisé pour ces panneaux. À moyen terme, l'objectif est de doubler l'installation de panneaux photovoltaïques.

En 2023, l'entreprise a également investi dans deux éoliennes de 3,6 MégaWatt. La production énergétique des éoliennes en 2024 a atteint 14,5 GWh. Le groupe a également investi dans huit pompes à chaleur de 44 kW sur le site de Dunkerque.

Pour mieux gérer sa consommation énergétique, un contrôle mensuel est effectué pour surveiller les pics de consommation et ajuster les installations en fonction des besoins. Par exemple, pour une des entités du groupe, la pompe à eau a été reprogrammée, ce qui permet d'optimiser son efficacité. De plus, les halogènes ont été remplacés par des LED sur tous les sites. Le groupe a également investi dans



plusieurs machines de chantier électriques pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> liées à ses activités.

#### Eau

Le groupe privilégie l'usage de l'eau de carrière pour la fabrication de béton et valorise l'eau de pluie au moyen de citernes implantées sur plusieurs sites pour le lavage des véhicules. Un bassin d'orage de 4 000 m<sup>3</sup> est également mis à disposition en cas d'incendie dans le centre de tri CSL. Le groupe s'efforce de travailler en circuit fermé afin de limiter au maximum l'utilisation d'eau. Ainsi, de l'eau est pompée dans l'Escaut pour le nettoyage du port de Vaulx, tandis que des

solutions de nettoyage à sec sont systématiquement privilégiées dans les centres de tri. L'entretien des sites est quant à lui réalisé avec l'eau de pluie collectée.

### Actions futures

En 2025, le groupe prévoit d'investir dans quatre pompes à chaleur de 130 kW pour les bureaux du siège social, afin d'améliorer l'efficacité énergétique de ses locaux. En 2026 au siège social, un système de monitoring sera mis en place pour identifier les sources de consommation les plus importantes et optimiser les processus en conséquence.

D'ici 2027, le groupe continuera d'investir dans l'énergie solaire et prévoit d'installer des panneaux sur quatre nouveaux sites : le port de Vaulx, Pecq, Dunkerque et Mitry-Mory. En outre, des bornes de recharge seront installées sur certains sites, y compris pour les visiteurs du siège social.

Une étude pour l'installation de batteries est également en cours. Celle-ci a pour objectif, d'ici 2028, de permettre le stockage de l'énergie sur le site de CSL, afin de maximiser l'autonomie énergétique du groupe.

À moyen terme, le groupe souhaite également augmenter le nombre d'engins de chantier électriques.



## Cibles et indicateurs

ESRS 2.75,77,80

La baisse du taux d'autoconsommation entre 2023 et 2024 s'explique par l'installation de panneaux solaires sur le centre de tri en août 2023. Cette installation a fortement augmenté la production d'électricité renouvelable sur site.

Cependant, la consommation électrique du centre n'a pas suivi la même progression, car les nouvelles lignes de tri – principales consommatrices d'énergie – n'ont été mises en service qu'en septembre 2024. Durant un an, une partie de l'électricité produite n'a donc pas pu être directement utilisée sur site, ce qui a réduit temporairement le taux d'autoconsommation.

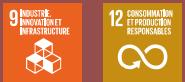


Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Énergie totale consommée, électricité	MWh	2 751,6	3 803,9		Exclusivement pour les sites situés en Belgique.
Énergie totale produite, électricité - ESRS E1-5.37.c.iii	MWh	610,3	1 978,6	2027 : Augmentation d'environ 20 %, soit 2 361	
Énergie produite autoconsommée	%	84,4	63,63	2027 : 75 2030 : 85	
Énergie produite réinjectée sur le réseau	%	15,6	36,37		
Énergie totale consommée, gaz naturel	MWh	622,59	602		Exclusivement pour les sites situés en Belgique.
Quantité totale consommée d'eau de ville	M3	8 276,83	7 690		Exclusivement pour les sites situés en Belgique.

# Environnement

## Économie circulaire

### ESRS E5



25 000

heures dédiées à la recherche de solutions d'économie circulaire

99,2 %

des déchets sont revalorisés dans le processus de traitement



mise en production  
d'un nouveau centre de tri



### Description de l'enjeu

L'économie circulaire constitue un pilier central du modèle économique du Groupe Dufour. Acteur reconnu dans la région de Tournai pour son expertise en matière de tri et de revalorisation des déchets, le Groupe Dufour a revalorisé plus de 100 000 tonnes de matières en 2024. Cette capacité à remettre sur le marché des matières triées à revaloriser s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction de l'exploitation de ressources vierges et de limitation des déchets ultimes. Afin de maintenir sa position de référence dans ce domaine, le Groupe Dufour doit poursuivre ses investissements dans les procédés et les infrastructures liés à l'économie circulaire. Ces efforts sont nécessaires pour rester à la pointe de l'innovation, garantir une qualité optimale des matières revalorisées et développer des débouchés économiquement viables et durables.

## Impacts, risques et opportunités liés à l'économie circulaire

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

#### Activités propres – Réel

##### • Recyclage et réutilisation des ressources

Le groupe procède au reconditionnement de certains véhicules, tels que les grues ou les camions poubelles. Au sein de l'atelier de maintenance, l'activité de greffaillage favorise la réutilisation du sable. De plus, d'autres composants, comme les pneus, sont également récupérés et réemployés autant que possible.

##### • Recyclage et réutilisation des ressources

La majorité des machines utilisées par le Groupe Dufour sont revendues en seconde main.

##### • Recyclage et réutilisation des ressources

Via l'activité de maintenance, le Groupe Dufour répare les pièces de véhicules (tout type de matériaux). Cette activité est complètement autonome et ne doit donc pas faire appel à des services de maintenance extérieurs. Une petite proportion de l'activité de maintenance propose désormais des services à des clients externes.

##### • Amélioration de l'efficacité des ressources

L'activité de maintenance permet d'accroître l'efficacité des pièces grâce à leur réparation et leur nettoyage. Parallèlement, une réflexion est menée sur l'amélioration de l'outillage, donnant lieu à des dépôts de brevets visant à renforcer à la fois la sécurité et la performance.

##### • Réduction des déchets plastiques

Le Groupe Dufour collecte et reçoit des déchets en mélange riches en plastique, qui sont actuellement enfouis ou incinérés. Par un processus de tri optique et mécanique et une installation de broyage et lavage à sec des matières plastiques triées, les déchets sont revendus afin d'être recyclés.

Le Groupe Dufour travaille d'ailleurs sur des voies de recyclage des plastiques issus de sa chaîne de tri pour fabriquer des produits pour leur propre consommation.

##### • Réduction des déchets plastiques

De multiples projets de recherche sont en cours afin de trouver des voies de valorisation plus pérennes pour différents types de déchets.

##### • Réduction de la génération de déchets

Le Groupe Dufour propose à ses clients des formations pour les aider à s'améliorer sur le tri de leurs déchets. Par ailleurs, le groupe a déjà participé à des sensibilisations lors d'événements publics.

##### • Élimination / diminution de déchets existants

Les activités de ramassages des déchets, du tri et de la valorisation de la matière permettent de réduire fortement les déchets qui partent vers l'incinération.

### IMPACTS NEGATIFS

#### Activités propres – Réel

##### • Épuisement des ressources naturelles non renouvelables

Pour mener à bien ses activités de transport, le Groupe Dufour utilise une grande quantité d'hydrocarbures. Par ailleurs, pour fabriquer du béton, le groupe utilise d'autres ressources naturelles non renouvelables (sables, granulats...).

##### • Génération de déchets

Même si le Groupe Dufour essaye de recycler les déchets au maximum, ses activités (béton, génie civil, atelier de maintenance) engendrent des déchets (emballages, peintures, huiles, pneus, démolition...).



## RISQUES

### Réglementations sur la gestion et le traitement des déchets

#### • Description

Des réglementations plus strictes sur la gestion des déchets peuvent représenter un risque pour la pérennité des activités liées au traitement des déchets.

#### • Stratégie d'atténuation

Le Groupe Dufour suit de près les différentes régulations. Son mot d'ordre est d'investir dans la recherche et le développement pour recycler plus et mieux.

## OPPORTUNITÉS

### Réglementations sur la gestion et le traitement des déchets

Des réglementations plus strictes sur la gestion des déchets peuvent représenter une opportunité de développement d'une nouvelle activité.

### Nouveaux marchés

Les projets de recherche en cours pourraient ouvrir de nouveaux marchés. Par exemple, dans le domaine de l'environnement, des études sont menées afin de développer des nouvelles solutions de valorisation des déchets. Par ailleurs, le développement futur de l'activité fluviale impliquerait une évolution de l'activité de maintenance, notamment pour assurer l'entretien des péniches.

### Réglementation sur la recyclabilité des déchets

Les réglementations autour de la recyclabilité des produits se durcissent de plus en plus. Pour le Groupe Dufour, qui travaille au recyclage des déchets, cela représente une opportunité.

### Image et réputation

Améliorer la recyclabilité des matières premières renforce l'image et la réputation du Groupe Dufour. En poursuivant cette démarche, il pourra encore davantage valoriser son image.



### Politique

#### ESRS 2.65

Le Groupe Dufour s'engage à continuer d'intégrer les principes de l'économie circulaire dans l'ensemble de ses activités. L'entreprise aspire à poursuivre ses efforts de revalorisation des déchets, à encourager la réparation, et à minimiser ses déchets grâce à des processus de recyclage efficaces. Elle souhaite également sensibiliser sa clientèle et ses collaborateurs aux pratiques de tri responsable.

Le Groupe Dufour privilégie également des solutions locales et durables, en collaborant avec des partenaires dans une logique de coopération. L'entreprise vise à

centraliser ses activités sur un site unique, avec des hubs de massification logistique, afin de favoriser une circularité à la fois géographique et relationnelle.

### Actions

#### ESRS 2.69

#### Actions en 2024

### Déchets

Le Groupe Dufour est actuellement engagé dans plusieurs projets de recherche et de développement qui visent à améliorer l'efficacité du recyclage et du transport des déchets, tout en explorant de nouveaux marchés.



En 2024, le groupe a continué ses travaux sur le recyclage des pales d'éoliennes et sur la recyclabilité des matériaux de construction, notamment ceux utilisés dans les fondations. Le groupe étudie également la possibilité de fabriquer des produits à partir de matières premières recyclées en interne, ce qui pourrait ouvrir de nouvelles opportunités commerciales.

En parallèle, le Groupe Dufour a également travaillé sur plusieurs appels à projet, dont quatre sont toujours en cours en 2025. Deux projets sont réalisés avec RemindWallonia. Le premier, CIBER, vise à valoriser les déchets minéraux en Wallonie. L'objectif est d'améliorer la circularité des bétons préfabriqués en utilisant des matériaux à faible empreinte

carbone, déconstructibles et réutilisables. Le deuxième, RECOB<sup>2</sup>, vise à créer des panneaux de chapes sèches à partir de matériaux recyclés, avec pour but d'obtenir des panneaux qui offrent à la fois isolation et résistance. Ce projet a abouti en consortium avec un partenariat public et privé. De ce projet est née une usine de tri et traitement de plâtre située à Pecq. Un autre projet, VALOCELL (cf. annexes B), porte sur la valorisation du béton cellulaire. Ce projet implique le tri des déchets non incinérables pour extraire et broyer le béton cellulaire afin de le réincorporer dans des formules de béton, en remplacement du ciment. Enfin, le projet CD<sup>2</sup> se concentre sur la circularité des déchets de production. Il aborde la logistique et la collecte des déchets de chantier. L'objectif

est de mettre en place un tri sélectif sur les chantiers pour identifier les solutions de transport les plus adaptées selon les flux.

En 2024, le groupe a mis en production un nouveau centre de tri spécialisé dans les déchets mélangés. Ce centre trie les déchets par type, tels que plastiques rigides (PP, PE, PS, PVC), plastiques films, bois, papier/carton, ferrailles, métaux, fraction inerte et d'autres matériaux. Il est équipé d'une ligne composée de 13 tris optiques, capable de trier les matières entrantes en 13 catégories de produits finaux. De plus, le centre de tri ne se contente pas de trier, il prépare aussi les matières pour qu'elles soient prêtes à être réutilisées dans de nouvelles applications, notamment pour le plastique.

Enfin, le groupe collabore avec l'entreprise Cy-clope dans le cadre d'un partenariat axé sur le partage de notre portefeuille clients. Cy-clope est spécialisée dans la récupération des mégots de cigarette. Cette société installe des bornes de collecte, organise des actions de sensibilisation et collecte les bornes pleines. Les mégots collectés sont ensuite envoyés vers un traitement d'imprégnation, destiné à être utilisé dans les cimenteries.

#### Maintenance

Le groupe limite le recours aux sous-traitants pour la maintenance. Il emploie environ 80 mécaniciens en interne. Aussi, le groupe réduit les déplacements de matériel et réutilise certaines pièces de la flotte pour d'autres véhicules.

Il priviliege le reconditionnement. Ainsi, deux camions-citernes d'eau ont été transformés à partir d'anciens camions à mazout, et un camion poubelle de 23 ans est toujours en service. Grâce à ces pratiques, le Groupe estime avoir prolongé la durée de vie de son matériel et de son outillage de 50 %, et celle de son matériel roulant de 30 %.

### Actions futures

À l'avenir, plusieurs projets viendront renforcer l'engagement du groupe en matière de recyclage et de gestion des déchets, avec notamment, dès 2026, la mise en place d'une ligne dédiée au recyclage du bois et d'une autre pour le traitement des biodéchets. À partir de 2027, de nouvelles lignes de tri et de traitement verront également le jour, dont une ligne de fluff

destinée à produire des combustibles alternatifs à partir des déchets, afin d'accroître significativement la part de déchets valorisés.

En 2028, le projet REVALPLAST, mené en collaboration avec la Région wallonne, vise à améliorer la qualité du plastique recyclé. L'objectif est d'optimiser le paramétrage des lignes de tri et des cahiers des charges

pour améliorer la qualité des plastiques en sortie et leur réutilisation à l'échelle locale.

Le groupe poursuivra également ses recherches sur le recyclage des pales d'éoliennes en espérant pouvoir mettre en place des initiatives concrètes d'ici 2030.

Enfin, en 2025 et jusqu'en 2029, d'autres appels à projets seront mis en place. Pour plus de détails sur ces projets, aller voir l'annexe B.

## Cibles et indicateurs

ESRS 2.75,77,80

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Déchets totaux générés engendrés par les activités (tout-venant) - ESRS E5.37.a	Tonnes	86,79	107,35		
Déchets dangereux totaux générés par les activités - ESRS E5.39	Tonnes	86,74	67,56		
Déchets totaux de démolition collectés	Tonnes	40 000	50 924	2027 : 60 000 2030 : 80 000	Parmi tous les produits collectés, seuls ceux qui représentent 80 % du total sont pris en compte.
Taux de valorisation en matière des déchets de démolition collectés	%	75	75	2030 : 85	
Déchets totaux industriels banals (DIB) collectés	Tonnes	13 915	15 407	2027 : 20 000 2030 : 25 000	Parmi tous les produits collectés, seuls ceux qui représentent 80 % du total sont pris en compte.
Taux de valorisation en matière des déchets industriels banals (DIB) collectés	%	65	65	2030 : 80	
Déchets totaux de type papier/carton collectés	Tonnes	19 139	20 788	2027 : 22 500 2030 : 25 000	Parmi tous les produits collectés, seuls ceux qui représentent 80 % du total sont pris en compte.
Taux de valorisation en matière des déchets papier/carton collectés	%	100	100	2030 : maintenir 100	

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Déchets totaux de plastiques collectés	Tonnes	2 826	3 174	2027 : 4 000 2030 : 5 000	Parmi tous les produits collectés, seuls ceux qui représentent 80 % du total sont pris en compte.
Taux de valorisation en matière des déchets plastiques collectés	%	100	100	2030 : maintenir 100	
Déchets totaux résiduels collectés	Tonnes	13 076	12 776	2027 : 10 000 2030 : 10 000	Pour le calcul, seules les catégories de déchets représentant 80 % du volume total collecté ont été prises en compte. Ce ratio ne signifie pas que 80 % des plastiques ont été valorisés, mais que l'analyse porte sur les types de déchets les plus représentatifs du flux global.
Taux de valorisation en matière des résiduels collectés	%	0	0		C'est l'inter-communale qui s'occupe du traitement de ces déchets via un incinérateur.
Déchets totaux d'encombrants et RDF collectés	Tonnes	41 863	51 764	2027 : 55 000 2030 : 60 000	
Taux de valorisation en matière des encombrants et RDF collectés	%	0	0		
Déchets totaux de bois collectés	Tonnes	16 669	19 683	2027 : 25 000 2030 : 35 000	
Taux de valorisation en matière du bois collectés	%	100	100	2030 : maintenir 100	
Déchets totaux traités par le pôle environnement	Tonnes	85 792,8	115 449,8		
Taux de valorisation en matière des déchets traités par le pôle environnement	%	60	80	2030 : 90	Sur les deux centres de tri subissant un procédé (criblage, mise en balles, tri,...)
Taux de valorisation en énergie des déchets traités par le pôle environnement - ESRS E5.37.d	%	40	20	2030 : 10	
Réparations effectuées dans l'atelier de maintenance	Nombre	ND	14 845		Basé sur le nombre de demandes d'intervention
Heures passées à étudier des solutions de recherche et développement	Nombre	22 700	25 000		Timesheet projets R&D et prorata en pourcentage des employés chargés de R&D
Heures passées à étudier des solutions de recherche et développement	Nombre	22 700	25 000		

# Bien-être des collaborateurs

## ESRS S1



300

remontées via l'application  
«My Dufour»



40

employés bénéficient du  
service de leasing pour vélo



Le Groupe Dufour engage

1136

équivalents temps plein  
(ETP)



presque  
91 %  
de présentisme



### Description de l'enjeu

Le Groupe Dufour emploie plus de 1 300 collaborateurs. Être à l'écoute et considérer les attentes des collaborateurs est indispensable pour minimiser le turnover, maximiser la rétention des talents et rester attractif sur le marché. La perte de collaborateurs qualifiés, et donc de compétences, est un risque que le Groupe Dufour ne peut pas se permettre de prendre. Une diminution des effectifs qualifiés engendre une augmentation des coûts de formation et affecte directement la productivité et la rentabilité de l'entreprise.

## Impacts, risques et opportunités liés au bien-être des collaborateurs

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

#### Activités propres – Réel

##### • Contribution à la paix sociale et à la stabilité de la société

Il existe une communication très importante au sein de l'entreprise afin de prendre en considération l'avis de chacun. Il y a une vraie écoute des collaborateurs afin d'améliorer les conditions de travail.

##### • Temps de travail

Le Groupe Dufour a mis en place des processus permettant de sensibiliser ses collaborateurs à respecter leur temps de travail. Il y a un respect strict des heures de conduites. Les enjeux et les impacts sont trop conséquents si ces règles ne sont pas respectées.

##### • Accès à l'organisation flexible du travail

Les employés bénéficient d'horaires de travail flexibles, ainsi que de pauses adaptées.

##### • Maintien et/ou augmentation du pouvoir d'achat

Les employés et les ouvriers sont rémunérés au-dessus des barèmes. Un entretien annuel est mis en place pour chaque collaborateur durant lequel le sujet de la rémunération peut être abordé. Celle-ci dépend des performances individuelles.

##### • Réduction des inégalités

Le groupe a une grande majorité de collaborateurs sous contrat CDI et temps plein. Il existe également certains contrats CDD et des Intérimaires. L'ambition de l'entreprise est de transformer ces contrats en CDI en cas de collaboration concluante.

### RISQUES

#### Investissements supplémentaires

##### • Quand le Groupe Dufour investit pour ses collaborateurs (augmentation des salaires, ...) sans impact positif immédiat sur la profitabilité, cela génère une hausse des coûts fixes sans retour sur investissement.

Aucune stratégie d'atténuation n'existe excepté le suivi quotidien du chef de service qui peut détecter des problèmes de motivation ou de lassitude.

### OPPORTUNITÉS

#### Satisfaction des collaborateurs

Des employés heureux sont plus motivés et engagés, ce qui améliore leur efficacité et leur performance. Cela aboutit à une augmentation de la production.

#### Prise d'initiatives

Des employés heureux se sentent en confiance pour proposer des idées et innover. Des feedbacks et un accompagnement régulier encouragent l'expérimentation et l'amélioration continue. Cela engendre une augmentation de la productivité et du chiffre d'affaires.

#### Présentéisme

Un bon climat de travail favorise le bien-être des collaborateurs ce qui limite les absences et renforce la fidélité aux équipes. En soutenant la présence régulière des collaborateurs, l'entreprise améliore sa productivité et réduit les coûts liés au turnover.

#### Meilleure attractivité

Une entreprise avec une réputation positive attire plus facilement des talents et bénéficie d'une meilleure réputation, ce qui renforce son attractivité sur le marché auprès des clients, et des partenaires. Cela permet une diminution des coûts liés au recrutement en raison de la notoriété.



## Politique ESRS 2.65

Le Groupe Dufour s'engage à être à l'écoute et à favoriser la participation de ses collaborateurs. En promouvant les évolutions internes, l'entreprise a la volonté de minimiser le turnover, fidéliser les talents et préserver les compétences clés. Le Groupe Dufour encourage une communication fluide et transparente qui permet à chacun de s'épanouir dans l'organisation.

## Actions ESRS 2.69

### Actions en 2024

Le Groupe Dufour met en place diverses initiatives pour favoriser le bien-être de ses collaborateurs et renforcer son engagement en matière de responsabilité sociale.

Depuis septembre 2024, le siège social a fait l'objet d'installations plus modernes et confortables, avec davantage d'accessibilité. En outre, un frigo connecté propose des produits sains aux collaborateurs. Des distributeurs de soupe, de café et d'eau plate sont également mis à disposition gratuitement.

L'entreprise met à disposition de ses employés une salle de sport au siège social, ouverte toute la semaine et équipée de machines pour le renforcement musculaire et le travail cardiovasculaire. La salle comprend également une table de ping-pong et un baby-foot, utilisés quotidiennement pendant la pause déjeuner. Chaque jeudi, un coach anime des cours collectifs. Une certaine flexibilité horaire permet aux employés qui le souhaitent de réaliser du sport sur le temps de midi.

Au niveau de la communication interne, le Groupe utilise un SharePoint qui permet de partager une grande quantité d'informations. L'outil renforce la clarté et la transparence au sein de l'organisation et

offre également un espace pour présenter les nouveaux employés, ce qui facilite leur intégration au sein de l'entreprise. Une application mobile, MyDufour, a en outre été lancée mi-2023. Elle permet aux employés de donner leur avis et de formuler des retours, ensuite traités par les responsables concernés. Depuis son lancement, l'application a déjà recueilli 500 remontées, dont 300 en 2024.

Le Groupe offre aussi une grande flexibilité d'horaires de travail, ce qui permet aux employés de gérer leur emploi du temps selon leurs impératifs personnels et familiaux. Le télétravail est autorisé sur demande, bien qu'il ne soit pas systématique.

En matière d'inclusion, l'entreprise travaille avec des organisations telles que Corelap et Eurakor pour intégrer des personnes porteuses d'un handicap dans le processus de recrutement et à des postes d'opérateurs de centres de tri. Environ 20 personnes sont concernées par ces collaborations. Le groupe collabore par ailleurs avec les CPAS pour réintégrer progressivement des personnes via les articles 60 et 61. En parallèle, des partenariats avec des ateliers protégés et le Forem permettent de soutenir la réinsertion professionnelle de certaines personnes. L'entreprise offre également un soutien à l'AVIQ afin d'adapter certains postes de travail pour des salariés qui ont besoin d'un accompagnement particulier.

En matière d'évolution, chaque ouvrier bénéficie d'une évaluation annuelle. La plupart des opérateurs sont rémunérés au-dessus des barèmes de la commission paritaire, et des ajustements de rémunération peuvent être faits en fonction de l'évolution du poste ou des responsabilités.

Le groupe favorise également la mobilité interne, permettant aux employés de changer de service selon leurs aspirations professionnelles. Cette mobilité est particulièrement encouragée pour offrir des perspectives d'évolution aux collaborateurs.



La proximité avec la direction est un autre point fort de l'entreprise. Les trois frères qui dirigent l'entreprise sont accessibles et proches des équipes, ce qui est très apprécié des collaborateurs.

Le Groupe Dufour met également en place un plan d'intégration pour chaque nouveau salarié, avec un Welcome Pack, une visite du site et un accueil RH. Ce dernier est personnalisé selon la future prise de fonction. Un parrain est attribué à chaque nouveau collaborateur pour l'accompagner dans ses premiers mois. Après un mois d'embauche, un entretien est prévu pour faire un premier bilan avec le responsable.

Toujours durant l'année 2024, le Groupe a lancé un projet de Bike Lease. Celui-ci permet à plus de 40 employés en Belgique de bénéficier de vélos électriques, de VTT

et de vélos de course. Le principe repose sur la location longue durée de vélos via l'employeur, ce qui offre aux collaborateurs un moyen de transport durable, économique et bon pour la santé. Cette initiative est, pour l'instant, uniquement concentrée en Belgique. En juin 2024, un événement a été organisé avec un partenaire implanté à Tournai qui a permis au personnel de bénéficier de réductions pour le projet Bike Lease.

Dans une démarche de soutien aux initiatives locales, le Groupe Dufour parraine plusieurs associations de la région, dont un club de trail handisport et un club de football à Tournai. Il apporte également son soutien à plusieurs autres clubs et à différents événements régionaux, notamment par la mise à disposition de containers, la distribution de goodies ou encore via du sponsoring. Tous les employés bénéficient



d'entrées gratuites pour assister aux matchs de football des clubs sponsorisés.

#### **Actions futures**

Au premier semestre 2025, le groupe mettra en place un modèle d'offboarding pour améliorer l'expérience de départ des collaborateurs. En 2025, un nouvel outil IT, « CollabSend », sera lancé pour simplifier l'envoi de documents RH et HSQE. Un outil de gestion des congés des employés sera également mis en place.

En 2026, un projet IT facilitera l'évaluation et le développement professionnel des collaborateurs avec pour objectif d'augmenter le personnel évalué chaque année.

En 2026, l'outil de parrainage et de gestion des compétences sera automatisé.

Dès 2030, l'application « MyDufour » sera étendue à tous les services du groupe, avec une évolution progressive au fil des années.

## Cibles et indicateurs

ESRS 2.75,77,80

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible
Total ETP - ESRS S1.6-50.b	Nombre	913	1136	
Part de CDI - ESRS S1.6-50.a	%	94,94	94,64	
Part de CDD - ESRS S1.6-50.a	%	5,07	5,36	
Part de temps plein - ESRS S1.6-50.a	%	98,2	98,19	
Part de temps partiel - ESRS S1.6-50.a	%	1,8	1,81	
Part des collaborateurs de moins de 30 ans - ESRS S1.9-66.b	%	19,83	16,44	
Part des collaborateurs entre 30 et 50 ans - ESRS S1.9-66.b	%	53,45	54,41	
Part des collaborateurs de plus de 50 ans - ESRS S1.9-66.b	%	26,72	29,15	
Part de femmes	%	6,56	5,94	
Part de femmes dans le management - ESRS S1.9-66.a	%	15,38	16,19	
Taux de présentisme	%	90,49	90,87	2030 : maintenir 90
Ancienneté moyenne du personnel	Année	9,13	9,85	
Taux de turnover - ESRS S1.6-50.c	%	6,57	6,82	2030 : maximum 1,5
Part des salariés ayant reçu une évaluation annuelle - ESRS S1.13.83.a	%	559	549	

# Formation et développement des compétences

## ESRS S1-13



6393  
heures de formation



172  
formations données

### Description de l'enjeu

Le Groupe Dufour se distingue par son expertise dans des domaines techniques complexes, notamment le levage, le génie civil et le transport exceptionnel de marchandises. En 2024, les collaborateurs du groupe ont suivi plus de 6 000 heures de formation. Cet engagement envers le développement des compétences est crucial pour maintenir l'excellence technique de ses équipes et un savoir-faire qui ne s'acquierte pas dans un parcours académique traditionnel. Sans cet investissement continu dans la formation, l'entreprise ne pourrait pas maintenir ses activités à un tel niveau d'excellence et son positionnement sur le marché pourrait être mis à mal. La formation professionnelle constitue ainsi un élément central de la politique qualité du Groupe Dufour.



## Impacts, risques et opportunités liés à la formation et au développement des compétences

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

#### Activités propres – Réel

- **Amélioration de l'employabilité**

Pour les ouvriers, il y a une obligation stricte de suivre régulièrement des formations. Pour y veiller, il existe un responsable formation. Le Groupe Dufour a mis en place un système structuré de reporting interne permettant de suivre l'ensemble des formations dispensées. Ce dispositif est renforcé par l'existence d'un centre de formation interne, destiné à développer en continu les compétences des collaborateurs.

- **Amélioration de l'épanouissement professionnel**

Il existe un parcours d'intégration que chaque employé doit suivre durant les premières semaines de travail. Cela permet d'intégrer progressivement les nouveaux collaborateurs au sein de l'entreprise en les formant aux outils internes, au fonctionnement du Groupe et à la connaissance des métiers.

- **Accès à l'emploi et employabilité des personnes issues de minorités**

L'entreprise accueille des personnes issues de différentes classes sociales et de différentes nationalités. Le Groupe Dufour collabore également avec des ateliers protégés et se montre disposé à intégrer des personnes en réintégration sociale.

#### Activités propres – Potentiel

- **Amélioration de l'épanouissement professionnel**

Le Groupe Dufour souhaite continuer à se digitaliser notamment au niveau de ses processus. Pour ce faire, il est nécessaire d'accompagner les collaborateurs dans cette stratégie pour les former et faciliter la digitalisation. Le groupe a la volonté d'intégrer l'intelligence artificielle dans ses activités.

### IMPACTS NÉGATIFS

#### Activités propres – Réel

- **Amélioration de l'épanouissement professionnel**

Pour les employés, certaines formations sont manquantes et il n'est pas facile de trouver des formateurs de qualité qui disposent de la connaissance.

### RISQUES

#### Coût si le personnel formé quitte l'entreprise

- **Augmentation du coût lié à la formation si le personnel quitte l'entreprise après avoir été formé de nombreuses heures. Investissements dans la formation sans retour sur investissements.**

Maintenir un turnover faible via plusieurs mécanismes (cf. Bien-être au travail et culture d'entreprise).

### OPPORTUNITÉS

#### Diminution du turnover

Les coûts liés au recrutement peuvent baisser grâce à un personnel formé et épanoui au sein de l'entreprise. Cela contribue également à renforcer la stabilité des équipes.

#### Maintien du chiffre d'affaires

Afin de garantir la satisfaction des clients et de préserver une réputation solide, conditions essentielles pour atteindre le chiffre d'affaires visé.

#### Meilleure productivité

Les formations augmentent la productivité des collaborateurs qui impacte positivement l'EBITDA.

## **Politique** ESRS 2.65

Le Groupe Dufour s'engage à investir chaque année dans la formation continue de ses équipes pour maintenir un niveau d'expertise élevé dans les métiers techniques. L'entreprise propose un plan de formation adapté à ses différents corps de métiers. Le Groupe Dufour a également la volonté d'ajuster les formations en fonction des évolutions du marché, des technologies et des exigences de ses clients.

## **Actions** ESRS 2.69

### **Actions en 2024**

Depuis mai 2023, le Groupe Dufour utilise, pour ses ouvriers, un outil qui permet de planifier les formations, d'en assurer le suivi et de générer des rapports pour l'ensemble des entreprises du groupe. Cet outil est lié à l'ApplayScan, qui gère les documents des salariés, la gestion RH et les formations.

Chaque chef de service doit également préparer un pré-boarding pour chaque nouveau collaborateur, changement de

poste ou changement de société, afin de s'assurer que les formations nécessaires soient identifiées. En fonction des métiers, des formations automatiques et obligatoires sont assignées à chaque collaborateur.

Pour les collaborateurs, l'accueil sécurité doit être effectué avant le premier jour de travail. Les formations continues sont généralement décidées par les chefs de service ou mises en place selon les exigences des clients. De plus, certains fournisseurs viennent donner des formations sur de nouveaux produits, processus ou machines. En 2023 et 2024, 143 et 159 formations ont été dispensées par des

organismes externes (centre de formation, fournisseurs). Concernant les chauffeurs spécifiquement, la formation continue est essentielle. Le groupe propose des sessions de formations mensuelles dédiées au code 95 (certificat d'aptitude pour les conducteurs professionnels), réparties sur cinq ans avec trois thématiques.

Pour les employés, un plan de formation interne est en place lors de l'intégration. Celui-ci couvre la gestion des outils quotidiens et l'utilisation des logiciels existants. D'autres formations, en dehors de celles prévues lors du processus d'intégration, sont gérées par le responsable formation et validées par la direction.





#### Actions futures

À l'avenir, le suivi et l'animation des formations continueront à être une priorité pour le groupe.

D'ici fin 2025, le groupe développera un outil de gestion documentaire pour automatiser les formations des employés.

Enfin, à moyen terme, une mise à jour de la matrice des compétences est prévue, permettant de vérifier et de mettre à jour de façon systématique les compétences en fonction des formations déjà suivies.

#### Cibles et indicateurs

ESRS 2.75,77,80

Indicateur	Unité	2023	2024
Heures totales de formations suivies par le personnel - ESRS S1.13.83.b	Nombre	5 788,5	6 393
Collaborateurs ayant suivi une formation	Nombre	699	749
Formations données (internes et externes)	Nombre	180	172

# Santé & Sécurité des collaborateurs

## ESRS S1-14



réalisation d'une enquête  
psychosociale

Suivi des risques  
et des accidents via  
un outil de gestion



### Description de l'enjeu

Les 1 300 collaborateurs du Groupe Dufour opèrent dans un environnement professionnel rigoureux, où de nombreuses situations peuvent être source de stress. Les nombreuses heures passées annuellement sur les routes exposent régulièrement ces collaborateurs à des risques d'accidents. Sur les chantiers, les collaborateurs de l'entreprise, mais également ceux des fournisseurs et des sous-traitants, doivent être à 100 % de leurs capacités. Le moindre signe de fatigue ou d'inattention pourrait entraîner un incident susceptible de compromettre la sécurité de ses collaborateurs.

## Impacts, risques et opportunités liés à la santé et la sécurité des collaborateurs

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

- **Amélioration de la sécurité et des conditions de travail**

Lors des comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT) et des comités d'entreprise (CE), le sujet de la sécurité des employés et des ouvriers est abordé entre le Groupe Dufour et les représentants syndicaux. Ces moments de discussion contribuent à l'amélioration de la sécurité des collaborateurs de l'entreprise.

### IMPACTS NÉGATIFS

#### Activités propres – Réel

- **Dommages physiques liés aux accidents de la route**

Au regard des activités exercées par le groupe, les collaborateurs sont amenés à effectuer de fréquents déplacements, augmentant ainsi leur exposition au risque d'accident de la route.

- **Stress ponctuel / stress chronique / Syndrome d'épuisement professionnel / Burnout / Développement de troubles psychologiques**

Certains collaborateurs peuvent être absents de longue durée. Ces absences peuvent être en partie dues à une surcharge mentale qui a entraîné l'apparition d'un burn-out.

- **Fatigue physique**

Les ouvriers exercent des métiers manuels assez contraignant physiquement. Les ouvriers pouvant ressentir de la fatigue musculaire en fin de journée ou de semaine.

- **Troubles musculosquelettiques**

Le travail de bureau est à l'origine de troubles musculosquelettiques. Les gestes à répétition des ouvriers et le port de charges lourdes sont également à l'origine de ces troubles.

#### Activités propres – Potentiel

- **Dommages psychologiques causés par une exposition aux agressions verbales ou incivilités**

Au sein du groupe, les collaborateurs peuvent ressentir un stress au travail. Cela peut être dû à certaines tensions qu'il peut y avoir entre collègues ou entre un collaborateur et son supérieur hiérarchique.

Le personnel peut, dans de rares cas, être témoin d'accidents de travail pouvant provoquer des dommages psychologiques.

### RISQUES

#### Augmentation des accidents de travail

- **Perte de revenus par un manque de confiance des clients. Cela impacte négativement la réputation de l'entreprise.**

Essayer au maximum de maintenir un taux d'accident faible (cf. actions ci-dessous)

#### Accidents de travail

- **Les accidents de travail sont à l'origine d'une augmentation des coûts liés aux primes d'assurance.**

#### Accidents de travail

- **Les accidents de travail augmentent le taux d'absentéisme. L'absentéisme diminue la productivité globale de l'entreprise ce qui impacte directement la rentabilité du groupe. Cela engendre une perte d'EBITDA**

Accent sur les formations et les équipements de sécurité pour limiter ce risque.

### OPPORTUNITÉS

#### Réputation de l'entreprise

Garder un taux d'accident bas permet à l'entreprise de jouir d'une bonne réputation. Une réputation positive contribue à la rétention de la clientèle existante et à l'acquisition de nouveaux clients, favorisant ainsi la stabilité ou la croissance du chiffre d'affaires.

#### Bien-être des travailleurs

Lorsque les travailleurs se sentent bien dans leur environnement, ils sont plus motivés, attentifs et engagés. Le bien-être au travail favorise la productivité, réduit l'absentéisme et limite les risques d'accidents. L'entreprise en retire ainsi une meilleure performance globale et une image sociale valorisée.

## Politique ESRS 2.65

Le Groupe Dufour s'engage à sensibiliser ses collaborateurs aux risques psychosociaux et à la sécurité dès leur intégration et tout au long de leur parcours. L'entreprise travaille activement sur la prise en compte des remontées de terrains afin de minimiser les situations dangereuses et réduire au maximum les risques d'accidents. Le Groupe Dufour s'engage à respecter et à suivre les réglementations en matière de sécurité. L'entreprise souhaite développer et investir dans des technologies innovantes qui répondent aux dernières normes de sécurité.

## Actions ESRS 2.69

### Actions en 2024

En 2024, le Groupe Dufour a mis en place plusieurs mesures pour améliorer les conditions de travail et la sécurité de ses salariés.

Une visite du site a été réalisée avec un ergonomie, ce qui a, par exemple, conduit au réaménagement complet des postes de travail des magasiniers. Par ailleurs, les outils des opérateurs sont progressivement remplacés par des modèles à batterie, ce qui facilite leur travail sur les chantiers. Pour les opérations de levage, des protections anti-chutes ont été installées sur les grues LG1750, et une plateforme supplémentaire a été ajoutée pour améliorer la sécurité et



le bon fonctionnement du matériel. Ces exemples illustrent certaines mesures mises en place, mais ils ne représentent pas l'ensemble des actions adoptées par le Groupe.

L'analyse des risques est constamment alimentée par les remontées terrain, les visites de lieu de travail et les accidents de travail. Gérée par le service HQSE (Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement), elle intègre également les retours des employés de tous niveaux hiérarchiques. Elle repose sur l'outil de dépistage DEPARIS (dépistage participatif des risques). Les risques identifiés sont ensuite quantifiés et priorisés à l'aide de la méthode Kinney. Les mesures définies à l'issue de ces analyses sont intégrées dans l'outil WRIKE, qui permet de planifier les actions et d'en assurer le suivi.

Des réunions régulières avec les courtiers en assurance complètent ce dispositif. Les procédures de sécurité sont disponibles sur le SharePoint interne et présentées à chaque nouvel opérateur lors de son onboarding. Enfin, des formations internes sur les procédures d'urgence sont organisées pour les opérateurs des centres de tri, avec un recyclage annuel ou biennal.

Des toolbox meetings sont organisées pour transmettre les messages de prévention aux responsables de processus, qui les partagent ensuite avec le personnel.

Chaque année, une revue de direction sur la sécurité est organisée, accompagnée d'une présentation des indicateurs. Les réunions mensuelles HSQE permettent également de suivre les processus de sécurité.

### **Actions futures**

En janvier 2025, les 10 règles d'or seront envoyées à l'ensemble du personnel avec accusé de réception pour garantir leur prise de connaissance et leur application immédiate. La même année, les toolbox seront envoyées via l'application « CollabSend » afin de simplifier la diffusion des messages de prévention en matière de sécurité, qualité et environnement au personnel sur le terrain. Enfin, une analyse de risque sera réalisée en fin 2025 pour évaluer les risques psychosociaux au sein du groupe, en particulier pour la Belgique.

Une attention particulière sera portée aux accidents liés aux troubles musculosquelettiques (TMS), notamment les maux de dos. En 2026, le groupe prévoit d'identifier les populations à risque, de mettre en

place des formations préventives et d'instaurer des rituels d'échauffement avant chaque intervention. Un système de parrainage pour les nouveaux opérateurs sera également instauré pour les former sur leur métier et les sujets HSQE. Le groupe prévoit également d'uniformiser et d'harmoniser les « best practices » pour chaque processus et chaque société du groupe d'ici fin 2026.

### **Cibles et indicateurs**

ESRS 2.75,77,80

Indicateur	Unité	2023	2024
Accidents avec arrêt de travail - ESRS S1.14.88.c	Nombre	87	84
Taux de gravité des accidents	%	1,63	2
Taux de fréquence des accidents	%	36,52	27

## Réputation et qualité des services fournis



2024  
92 %  
de fidélité client  
dans le pôle environnement



### Description de l'enjeu

Dans un environnement économique de plus en plus compétitif, le Groupe Dufour doit s'appuyer sur un atout majeur : la qualité de ses services. Cette quête de l'excellence s'avère cruciale pour consolider son image et sa notoriété.

La réputation de l'entreprise est un atout déterminant dans les secteurs d'activité du Groupe Dufour. Un travail mal exécuté ou des manquements aux règles de sécurité risqueraient de ternir l'image de l'entreprise. La renommée du groupe, qui passe par la qualité de ses services et son image de marque, devient un enjeu stratégique incontournable pour garantir sa longévité et son expansion.



## Impacts, risques et opportunités liés à la réputation et la qualité des services fournis

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

#### Activités propres – Réel

##### • Accès à des processus de consultation

Le Groupe Dufour collabore avec les comités de quartiers liés à ses sites d'exploitation depuis plusieurs années.

##### • Amélioration de la santé publique

Le Groupe Dufour est actif dans le domaine de l'environnement avec son activité de collecte et de traitement des déchets. Cela contribue à la santé publique.

##### • Amélioration de la qualité de vie

Les activités du Groupe Dufour permettent aux usagers de la route d'avoir accès au mazout et d'utiliser leur véhicule. L'entreprise permet également aux particuliers et aux entreprises de pouvoir se chauffer grâce à son service de livraison de gasoil de chauffage.

##### • Protection contre les fraudes et les arnaques

Le groupe dispose d'un service informatique qui s'occupe de la cybersécurité et de la protection des données de ses fournisseurs, de ses clients et de ses collaborateurs.

### RISQUES

#### Insatisfaction clients

- Si les services ne répondent pas aux attentes des clients, ceux-ci risquent de se tourner vers la concurrence et de ne plus rester fidèles.

Politique d'investissement régulière (cf. actions ci-dessous).

#### Non-respect des délais

- Le non-respect des échéances entraîne des pénalités de retard très importantes. Cela impacte également la productivité car les machines et engins restent plus longtemps sur les chantiers. Cela engendre une augmentation des coûts.

Fournisseurs externes : suivi quotidien assuré par les équipes commerciales et de planification. Leur objectif est de garantir la qualité et la ponctualité des services livrés à chaque client.

Fournisseurs internes : l'entreprise renforce la communication entre services et investit dans l'amélioration des outils internes.

### OPPORTUNITÉS

#### Satisfaction clients

Si les clients sont satisfaits des services fournis, ils continueront à faire appel au Groupe Dufour. Cela contribue non seulement à maintenir le chiffre d'affaires de l'entreprise, mais peut également favoriser une croissance en attirant de nouveaux clients.

#### Avis clients

Un client satisfait pourra donner son avis et le partager sur différents canaux de communication. Cela contribue à un meilleur référencement de l'entreprise et à sa réputation.

#### Respect des délais

Le respect des délais permet à l'entreprise de rester concurrentiel sur le marché. Cela contribue à la satisfaction client, à la réputation de l'entreprise et impacte positivement la productivité de l'entreprise. Il y a moins de réorganisation de planning et d'adaptation à apporter si les délais sont suivis et respectés.

#### Réputation de l'entreprise

Une bonne réputation due à la qualité des services fournis permet d'attirer des talents au sein de l'entreprise. Cela contribue à réduire les investissements liés au recrutement de nouveaux collaborateurs.

## Politique ESRS 2.65

Le Groupe Dufour a la volonté d'être irréprochable au niveau de la qualité du travail qu'il fournit. L'entreprise souhaite vivement garder son niveau de réputation au plus haut dans le but de faciliter son développement économique. À travers sa réputation, le Groupe Dufour souhaite fidéliser ses clients et en attirer de nouveaux.

## Actions ESRS 2.69

### Actions en 2024

En 2024, le groupe utilise une plate-forme pour centraliser les avis des clients. Actuellement, le groupe envoie des demandes d'avis, mais il reconnaît la nécessité de faire évoluer ce système vers un mode de fonctionnement plus structuré.

Le groupe offre également la possibilité à ses clients d'avoir un accès sécurisé à leur extranet. Cet accès permet aux clients de pouvoir consulter les rapports de chantier et de prendre connaissance de diverses informations relatives aux projets en cours. Le projet de digitalisation (cf. actions futures) facilitera l'accès aux rapports d'activité de manière automatique, ce qui améliorera la satisfaction client.

Le groupe investit régulièrement dans du matériel de dernière génération, choisi par un comité multidisciplinaire pour répondre aux besoins opérationnels et aux attentes des clients. Cette politique d'investissement garantit au groupe de disposer d'équipements modernes, fiables et parfaitement adaptés. Ainsi, le Groupe Dufour reste à la pointe et préserve sa réputation d'excellence.

Le Groupe Dufour accorde une importance primordiale à sa communication. L'identité visuelle et la présentation générale sont



élaborées avec soin afin de projeter une image professionnelle et cohérente. Sa notoriété s'appuie sur l'absence d'incidents majeurs ou de controverses significatives. L'entité privilégie les mesures préventives face aux risques potentiels. Elle respecte méticuleusement ses obligations légales et tient tous ses engagements envers ses partenaires commerciaux, employés et institutions bancaires.

### Actions futures

En continu, le Groupe Dufour s'engage à respecter ses délais de livraison et à tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité des chantiers. Ce suivi régulier a pour objectif principal de minimiser les incidents et de renforcer la confiance des parties prenantes externes.

Dici 2026, l'entreprise ambitionne d'harmoniser la méthodologie d'évaluation de la satisfaction clientèle à travers l'ensemble de ses pôles.

Dici 2030, les clients pourront consulter directement le rapport d'activité de leur chantier via une application mobile. Ceci dans l'objectif d'apporter plus de transparence et de simplifier l'accès aux informations.



## Cibles et indicateurs

ESRS 2.75,77,80

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Clients actifs dans tous les pôles	Nombre	3 913	4 773		Exclusion du pôle environnement, car repris ci-dessous.
Pôle Environnement : Fidélité des clients	%	92	92	2030 : > 90	Taux de fidélité des clients entre l'année N et N-1 pour un nombre de demandes de collecte supérieur à 5 par an.
Procès contre le Groupe Dufour	Nombre	0	0		Nombre de procès en cours auprès d'avocats par des clients.
Part de notes de crédit sur le nombre de facture émises	%	2,23	2,09		

# Gouvernance

## Culture d'entreprise ESRS G1



400

membres ont participé  
à la fête annuelle organisée  
par le Groupe Dufour

Actionnariat familial  
détenu à  
100 %



### Description de l'enjeu

La culture d'entreprise du Groupe Dufour joue un rôle fondamental dans la fidélisation des talents et le maintien d'une cohésion interne forte. L'héritage familial transmis sur 3 générations favorise un sentiment d'appartenance parmi les collaborateurs, ce qui réduit le turnover et permet à l'entreprise de conserver son savoir-faire.

Les valeurs de responsabilité et de dimension humaine qu'elle véhicule instaurent également une relation de confiance et de proximité avec les parties prenantes externes de l'entreprise.

Ces pratiques relationnelles créent un « avantage concurrentiel significatif » essentiel à la performance durable du Groupe Dufour.

## Impacts, risques et opportunités liés à la culture d'entreprise

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

#### Activités propres – Réel

- **Sentiment d'appartenance / satisfaction professionnelle**

3 générations se succèdent au niveau de la gestion de l'entreprise. Certains collaborateurs travaillent dans le groupe de génération en génération.

### OPPORTUNITÉS

#### Bien-être collaborateur lié à l'esprit familial

Diminution des coûts liés au recrutement, diminution des coûts liés à la formation et diminution du taux de turnover.

#### Réputation de l'entreprise liée à la culture d'entreprise

Augmentation de l'attractivité tant pour les futurs talents que pour des futurs clients et partenaires.





## Politique

### ESRS 2.65

Le Groupe Dufour continue de s'appuyer sur sa culture d'entreprise familiale pour renforcer la cohésion interne, fidéliser les talents et préserver son savoir-faire. Bien qu'il soit aujourd'hui un groupe à dimension internationale, il veille à conserver un esprit familial fort, où l'accessibilité et l'ouverture du management à l'égard de chaque collaborateur restent des principes fondamentaux. Ces valeurs, profondément ancrées dans son ADN, structurent durablement ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes, tant internes qu'externes.

## Actions

### ESRS 2.69

#### Actions en 2024

Le Groupe Dufour fonctionne selon une gouvernance claire, avec des politiques bien établies. La charte familiale, le pacte d'actionnaires, le code de conduite et la politique générale HSQE (cf. Santé & sécurité des collaborateurs) définissent les engagements, la structure et les objectifs. Le code de conduite définit les règles et les comportements attendus au sein de l'organisation. Il s'appuie sur des principes éthiques et sert de guide pour garantir leur respect au quotidien. La charte familiale propose un cadre pour les membres de la famille. Pour rejoindre l'entreprise, chaque membre de la famille doit avoir

une expertise, un diplôme, une expérience de 5 ans à l'extérieur et une attitude exemplaire. Le pacte d'actionnaires, quant à lui, prévoit des clauses sur l'achat, la vente d'actions et les conditions en cas de décès ou de départ. Il définit aussi l'âge de départ à la retraite, ce qui garantit la stabilité et la durabilité de l'entreprise.

Les trois actionnaires sont également les administrateurs. Ils gèrent l'entreprise conjointement, chacun dans son domaine d'expertise, assurant une coordination fluide et des décisions rapides. Ils sont étroitement impliqués dans les opérations et participent quotidiennement aux réunions avec les équipes opérationnelles. Une réunion de direction a lieu toutes les deux semaines entre les trois actionnaires. Cette organisation permet d'être flexible et

réactif, en particulier pour la mise en place de projets ou de plans d'action.

L'organisation est claire. L'organigramme est bien défini et chaque employé connaît son rôle et ses responsabilités. Les responsables de service jouent un rôle clé dans la cohésion des équipes. Ils remontent les informations pour assurer une bonne gestion. Le Groupe tient chaque mois des réunions de secteur et de division, structurées autour d'un agenda prédéfini afin d'en assurer l'efficacité.

Aussi, le Groupe Dufour offre de nombreuses opportunités de progression, grâce à une hiérarchie horizontale avec peu d'échelons. Cette organisation permet une évolution rapide au sein de l'entreprise (inter et intra-services).



Chaque année, une grande festivité est organisée pour l'ensemble des collaborateurs, ce qui permet de mettre en valeur l'ensemble du personnel et de présenter les objectifs futurs. Des événements sont également organisés au sein des pôles d'activités.

#### **Actions futures**

Dans les années à venir, la 4e génération commencera à prendre en charge l'entreprise. Cette transition assure une continuité pour les collaborateurs. L'objectif pour le groupe est de continuer à investir sur le long terme afin de se préparer à un avenir pérenne pour l'entreprise.

#### **Cibles et indicateurs**

ESRS 2.75,77,80

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Membres du personnel qui ont participé à l'évènement annuel	Nombre	ND	400		Approximation, car pas encore de suivi détaillé en 2024.
Part de l'actionnariat familial	%	100	100	Maintenir 100 %	

## Relations fournisseurs

### ESRS G1



100 %  
des fournisseurs de  
matériel et de services  
sont européens

2024  
37 %  
de fournisseurs ont entrepris  
une démarche



#### Description de l'enjeu

La relation avec les fournisseurs est un enjeu stratégique pour le Groupe Dufour, car elle repose sur un modèle de collaboration durable et de confiance, ancré dans leur culture d'entreprise. Depuis plus de 20 ans, l'entreprise entretient une relation étroite avec plus d'une centaine de fournisseurs fidèles qu'elle privilégie. Ce mode de fonctionnement favorise l'efficacité et la réactivité. Le choix des partenaires est donc stratégique pour maintenir performance et stabilité.

## Impacts, risques et opportunités liés à la relation fournisseurs

ESRS 2.48

### IMPACTS POSITIFS

#### Activités propres – Réel

- **Maintien et/ou développement de savoir-faire**

Le Groupe Dufour travaille avec certains fournisseurs depuis de longues années. Par ailleurs, pour choisir de nouveaux fournisseurs, le groupe met la priorité sur leurs clients habituels.

#### Chaîne de valeur – Réel

- **Création d'emplois / développement des territoires**

Le Groupe Dufour travaille de préférence avec des fournisseurs locaux et historiques. Le Groupe Dufour contribue au développement économique local en offrant à ses fournisseurs des contrats durables.

### RISQUES

#### Évolution fournisseurs

- **Diminution de la rentabilité si certains fournisseurs n'évoluent pas /plus en parallèle avec les évolutions du marché et du secteur.**

#### Veille sectorielle

- **Il est essentiel de rester attentif aux évolutions du marché. Se limiter uniquement aux fournisseurs actuels, sans observer ni évaluer d'autres acteurs, peut représenter un risque.**

### OPPORTUNITÉS

#### Commerce croisé

La mise en place de la notion de commerce croisé avec des fournisseurs engendrerait une hausse mutuelle du chiffre d'affaires (partenariat Win - Win avec nos fournisseurs).



## **Politique ESRS 2.65**

Le Groupe Dufour construit ses relations fournisseurs sur la confiance, la fidélité, la qualité et la collaboration durable. Fidèle à ce mode de fonctionnement, le Groupe Dufour continuera à privilégier ce type de partenariat avec des fournisseurs dans les années à venir. Le Groupe Dufour s'engage à mener ses activités de manière éthique, responsable et conforme aux lois en vigueur. L'entreprise attend de ses fournisseurs qu'ils partagent leurs engagements et respectent les principes énoncés dans le code de conduite en vigueur.

## **Actions ESRS 2.69**

### **Actions en 2024**

Le choix des fournisseurs au sein du Groupe Dufour se base sur plusieurs critères : les marques, la disponibilité des

produits, le prix et les délais de livraison. Actuellement, 100 % des fournisseurs de matériel et de services sont européens (principalement en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique). Chaque directeur de département est responsable de la gestion de ses fournisseurs d'achats et de services. Un service achats existe également pour centraliser les achats des ateliers de maintenance en Belgique et en France.

Le groupe participe à divers salons professionnels en Europe pour se tenir informé des innovations du secteur et analyser les offres des différents fournisseurs.

### **Actions futures**

En 2027, le Groupe prévoit de diffuser en interne une charte fournisseurs, qui sera également partagée avec les fournisseurs récurrents et ceux spécialisés dans l'achat de matériel. La même année, une charte de bonne conduite sera intégrée directement dans les bons de commande. À court



terme, le Groupe souhaite aussi renforcer la comparaison des offres de prix lors de l'achat de matériel, en consultant plusieurs fournisseurs afin d'évaluer et confronter plus efficacement les propositions, notamment dans le domaine du levage.

## Cibles et indicateurs

ESRS 2.75,77,80

La diminution de la part des fournisseurs ayant entrepris une démarche ESG entre 2023 et 2024 s'explique principalement par l'évolution du profil des fournisseurs liés au nouveau centre de tri. En 2024, l'entreprise

a fait appel à des fournisseurs beaucoup plus spécialisés. Ces prestataires, souvent choisis pour leur expertise technique, ne disposent pas nécessairement de labels ou de stratégie ESG.



Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Part de fournisseurs (TOP 50 achats et services par euros dépensés) qui ont signé le code de conduite fournisseurs.	%	ND	ND	2027 : 30 2028 : 50 2030 : 80	
Part de fournisseurs (TOP 50 achats et services par euros dépensés) qui sont certifiés Ecovadis, labellisé ou ayant entrepris une démarche ESG.	%	46	37	2030 : 50	Top 50 combiné des 4 sociétés qui achètent le plus (Cogetrina Logistics, DTM, Dufour Energy et Coselog)
Part de fournisseurs européens (TOP 50 achats et services par euros dépensés)	%	100	100	2030 : > 90	Top 50 combiné des 4 sociétés qui achètent le plus (Cogetrina Logistics, DTM, Dufour Energy et Coselog)

# Annexes

## Annexes A

### Composition du groupe de travail

Nom	Fonction	Workshop chaîne de valeur	Workshop Impact, Risques, Opportunités (Environnement, Social & Gouvernance)	Workshop Cartographie des parties prenantes	Workshop Notation des Impacts, Risques, Opportunités	Workshop ODD	Workshop objectifs futurs	Workshop Gouvernance
Frédéric Dufour	Administrateur délégué		●					
Fabian Blondieau	Directeur RH		●		●	●	●	
Pierre Dufour	Responsable projets financiers	●	●	●	●	●	●	●
Florent Mercier	Directeur de projets		●					
David De Tollenaire	Coordinateur maintenance		●			●	●	●
Nicolas Buyck	Business development manager		●		●	●	●	●
Nicolas Deprez	Chargé de communication		●		●	●	●	●
Agnès Leroy	Responsable en développement durable	●	●	●	●	●	●	●
Benjamin Fievret	Responsable trésorerie		●		●	●	●	●
Bernard Deboever	Directeur financier		●					
Fiona Pennequin	RH – gestion de projets				●	●	●	●

# Annexes B

## Description des projets futurs en économie circulaire

### En cours en 2025 et après

#### CIBER

En Belgique, la consommation annuelle de granulats naturels atteint 68 millions de tonnes, dont plus de 90 % sont destinés à la construction et au génie civil. En comparaison, la production de granulats recyclés ne représente que 22 millions de tonnes, soit environ 25 % de la consommation totale. De plus, ce recyclage reste souvent de faible valeur ajoutée (« downcycling »), les matériaux étant principalement réutilisés en remblais ou en sous-fondations.

Les flux entrants pour la production de granulats recyclés sont de plus en plus hétérogènes en raison de la diversité des matériaux issus de la déconstruction, ce qui nécessite des opérations de tri complexes et impacte la qualité finale.

Pour relever ce défi, Wanty et Dufour se sont associés afin de développer et d'industrialiser un procédé innovant permettant de produire des granulats de meilleure qualité. L'objectif est de les

utiliser dans des matériaux à plus forte valeur ajoutée, notamment dans des éléments en béton préfabriqué structurel.

La valorisation sera réalisée en partenariat avec Roosens (fabricant de blocs type murs d'élévation, planchers, etc.) ainsi qu'avec les filiales Ronveaux et ICM du groupe Wanty (fabricants de tabliers de ponts, de murs de soutènement, etc.).

Au-delà d'une utilisation dans les bétons préfabriqués, les partenaires ambitionnent d'intégrer les granulats dans des blocs modulables de grandes dimensions, conçus pour faciliter leurs mises en œuvre, leurs déconstructions et leurs réutilisations, dans une logique d'éco-conception.

Un modèle économique complet sera mis en place, intégrant la production, la pose et la dépose des blocs afin de maximiser la valeur créée. Ce projet s'inscrit dans une démarche circulaire, où non seulement les granulats, mais aussi les produits finis pourront être réemployés (approche cradle-to-cradle).

Enfin, l'industrialisation de ces solutions devrait générer des retombées positives pour la Wallonie, avec environ 60 emplois directs et une centaine d'emplois indirects.

#### RECOB

Ce projet répond aux besoins du marché et de la société en proposant un panneau de chape sèche innovant : peu coûteux, local, totalement circulaire et facile à poser ou démonter. Ce produit vise à améliorer le confort thermique et acoustique, en particulier dans la rénovation énergétique et les constructions neuves à ossature bois. Actuellement, le marché est dominé par les panneaux en fibre-plâtre, dont l'impact environnemental est défavorable, notamment en fin de vie, et qui offrent un confort limité.

RECOB2 ambitionne de mettre en place une chaîne de valeur locale complète, allant de la préparation des matières issues de déchets jusqu'à leur réemploi en fin de vie. Cela inclut la sécurisation des approvisionnements, le développement des procédés de transformation, l'assemblage,

le démantèlement et la réinjection des matériaux dans le cycle.

Le panneau sera composé d'un matériau composite intégrant 25 à 40 % de papier recyclé, du sable de concassage issu des déchets inertes et un liant à base de scories et/ou de cendres volantes, avec éventuellement du gypse ou des fibres pour renforcer ses performances mécaniques.

L'objectif est de mettre au point un procédé de fabrication et un produit commercialisable dans les trois ans suivant la fin du projet, le temps de construire l'unité de production et d'obtenir les certifications nécessaires. Le prix visé devra rester équivalent, voire inférieur, à celui des produits concurrents.

Le Groupe Dufour apporte son expertise dans l'identification des flux de matières secondaires pertinents et dans la mise en place des étapes de pré-traitement des matières minérales secondaires, afin de garantir la qualité et la viabilité du matériau.

### **VALOCELL (fin 04/2025)**

Le projet a pour objectif de développer une filière complète de collecte, de tri et de valorisation matière des blocs de maçonnerie en béton cellulaire présents dans les déchets encombrants non incinérables issus du secteur de la construction. En les séparant des autres flux de déconstruction, tels que les gravats ou les plaques de plâtre, ces blocs pourront, après traitement et fonctionnalisation, être « upcyclés » dans de nouvelles formulations de béton à forte valeur ajoutée.

Dans ce cadre, COGETRINA LOGISTICS assurera la collecte et le tri, le Centre de Recherche CTP travaillera sur les procédés de traitement et de fonctionnalisation des blocs cellulaires, tandis que BBE réalisera des tests industriels sur les nouvelles formulations de bétons et/ou de liants développés.

Les applications visées concernent principalement les opérations de déconstruction et de démolition de bâtiments industriels ou résidentiels, avec pour ambition de renforcer l'économie circulaire dans ce secteur.

### **OPTIDEMO**

Le projet OPTIDEMO est né de la fusion de deux programmes de recherche menés en collaboration avec le Centre de Recherche CTP (Centre Terre et Pierre – Tournai), afin de tirer parti des synergies identifiées. Son objectif principal est de garantir un tri optimal des déchets inertes pour produire des matériaux recyclés de qualité, conformes aux exigences environnementales et techniques de plus en plus strictes, dans une logique d'upcycling.

Ce projet poursuit un double but : réduire la quantité de déchets générés et préserver les ressources naturelles, qui ne sont pas infinies. Mûr et innovant sur le plan technologique, OPTIDEMO ambitionne désormais de passer au stade industriel et de proposer un nouveau modèle de fonctionnement au secteur de la déconstruction.

La mise en place d'une unité de traitement innovante en Wallonie ouvrira la voie à une déconstruction plus rapide et visant le « zéro déchet », contribuant ainsi à une véritable transition circulaire dans le domaine du bâtiment.

### **En dépôt en 2025 et après**

#### **ReVaPlast**

Le projet ReVaPlast vise à analyser les différents gisements de déchets plastiques post-industriels et post-consomés traités par la société DUFOUR, et à développer des stratégies pour leur valorisation. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier la nature et la quantité des matériaux présents dans les lots de déchets, issus de sources variées et préalablement triés selon différents critères.

Le projet se concentre ensuite sur la caractérisation de ces mélanges triés afin de comprendre le lien entre leur composition et leurs propriétés. Enfin, les matériaux seront reformulés pour optimiser leurs performances et les adapter aux cahiers des charges de futurs clients potentiels, facilitant ainsi leur réintroduction dans de nouvelles applications à valeur ajoutée.

# Annexes C

## Résumé des indicateurs ESG

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
<strong>ENVIRONNEMENT</strong>					
<strong>Changement climatique</strong>					
Émissions directes CO <sub>2</sub> e - Scope 1 - ESRS E1-6.48.a	t CO <sub>2</sub> e	18 288	27 077	2035 : diminution de 15 778 tCO <sub>2</sub> e	En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Émissions CO <sub>2</sub> e indirectes liées à l'énergie - Scope 2 - ESRS E1-6.49	t CO <sub>2</sub> e	487	744	2035 : diminution de 473 tCO <sub>2</sub> e	En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Autres émissions indirectes de CO <sub>2</sub> e (en amont et aval de la chaîne de valeur) - Scope 3 - ESRS E1-6.51	t CO <sub>2</sub> e	181 641	219 969	2035 : diminution de 17 068 tCO <sub>2</sub> e	En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Émissions totales de CO <sub>2</sub> e (Scope 1,2,3) - ESRS E1-6.44	t CO <sub>2</sub> e	200 416	247 833	2035 : réduction de 30 % sur base de l'année de référence 2023	En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
Intensité carbone par million de chiffre d'affaires réalisé - ESRS E1-6.53	t CO <sub>2</sub> /€	1233,93	1259,25		En 2024 : prise en compte de deux entités supplémentaires
<strong>Énergie</strong>					
Énergie totale consommée, électricité	MWh	2 751,6	3 803,9		Exclusivement pour les sites situés en Belgique.
Énergie totale produite, électricité - ESRS E1-5.37.c.iii	MWh	610,3	1978,6	2027 : Augmentation d'environ 20 %, soit 2 361	
Énergie produite autoconsommée	%	84,4	63,63	2027 : 75 2030 : 85	
Énergie produite reinjectée sur le réseau	%	15,6	36,37		
Énergie totale consommée, gaz naturel	MWh	622,59	602		Exclusivement pour les sites situés en Belgique.

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Quantité totale consommée d'eau de ville	M3	8 276,83	7 690		Exclusivement pour les sites situés en Belgique.
<b>Économie circulaire</b>					
Déchets totaux générés engendrés par les activités (tout-venant) - ESRS E5.37.a	Tonnes	86,79	107,35		
Déchets dangereux totaux générés par les activités - ESRS E5.39	Tonnes	86,74	67,56		
Déchets totaux de démolition collectés	Tonnes	40 000	50 924	2027 : 60 000 2030 : 80 000	Seule une sélection, représentant 80 % du total des produits, est prise en compte.
Taux de valorisation des déchets de démolition collectés	%	75	75	2030 : 85	
Déchets totaux industriels banals (DIB) collectés	Tonnes	13 915	15 407	2027 : 20 000 2030 : 25 000	Seule une sélection, représentant 80 % du total des produits, est prise en compte.
Taux de valorisation des déchets industriels banals (DIB) collectés	%	65	65	2030 : 75	
Déchets totaux de type papier/carton collectés	Tonnes	19 139	20 788	2027 : 22 500 2030 : 25 000	Seule une sélection, représentant 80 % du total des produits, est prise en compte,
Taux de valorisation des déchets papier/carton collectés	%	100	100	2030 : maintenir 100	
Déchets totaux de plastiques collectés	Tonnes	2 826	3 174	2027 : 4 000 2030 : 5 000	Seule une sélection, représentant 80 % du total des produits, est prise en compte.
Taux de valorisation des déchets plastiques collectés	%	100	100	2030 : maintenir 100	
Déchets totaux résiduels collectés	Tonnes	13 076	12 776	2027 : 10 000 2030 : 10 000	Seule une sélection, représentant 80 % du total des produits, est prise en compte.
Taux de valorisation des résiduels collectés	%	0	0		
Déchets totaux d'encombrants et RDF collectés	Tonnes	41 863	51 764	2027 : 55 000 2030 : 60 000	

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Taux de valorisation des encombrants et RDF collectés	%	0	0		
Déchets totaux de bois collectés	Tonnes	16 669	19 683	2027 : 25 000 2030 : 35 000	
Taux de valorisation du bois collectés	%	100	100	2030 : maintenir 100	
Déchets totaux traités par le pôle environnement	Tonnes	85 792,8	115 449,8		
Taux de valorisation en matière des déchets traités par le pôle environnement	%	60	80	2030 : 90	Sur les deux centres de tri subissant un procédé (criblage, mise en balles, tri,...)
Taux de valorisation en énergie des déchets traités par le pôle environnement - ESRS E5.37.d	%	40	20	2030 : 10	
Réparations effectuées dans l'atelier de maintenance	Nombre	ND	14 845		Basé sur le nombre de demandes d'intervention
Heures passées à étudier des solutions de recherche et développement	Nombre	22 700	25 000		Timesheet projets R&D et prorata en pourcentage des employés chargés de R&D
<b>SOCIAL</b>					
<b>Bien-être des collaborateurs</b>					
Total ETP - ESRS S1.6-50.b	Nombre	913	1136		
Part de CDI - ESRS S1.6-50.a	%	94,94	94,64		
Part de CDD - ESRS S1.6-50.a	%	5,07	5,36		
Part de temps plein - ESRS S1.6-50.a	%	98,2	98,19		
Part de temps partiel - ESRS S1.6-50.a	%	1,8	1,81		
Part des collaborateurs de moins de 30 ans - ESRS S1.9-66.b	%	19,83	16,44		
Part des collaborateurs entre 30 et 50 ans - ESRS S1.9-66.b	%	53,45	54,41		

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
Part des collaborateurs de plus de 50 ans - ESRS S1.9-66.b	%	26,72	29,15		
Part de femmes	%	6,56	5,94		
Part de femmes dans le management - ESRS S1.9-66.a	%	15,38	16,19		
Taux de présentisme	%	90,49	90,87	2030 : maintenir 90	
Ancienneté moyenne du personnel	Année	9,13	9,85		
Taux de turnover - ESRS S1.6-50.c	%	6,57	6,82	2030 : maximum 1,5	
Part des salariés ayant reçu une évaluation annuelle - ESRS S1.13.83.a	%	559	549		
<b>Formation et développement des compétences</b>					
Heures totales de formations suivies par le personnel - ESRS S1.13.83.b	Nombre	5 788,5	6 393		
Collaborateurs ayant suivi une formation	Nombre	699	749		
Formations données (internes et externes)	Nombre	180	172		
<b>Santé et Sécurité des collaborateurs</b>					
Accidents avec arrêt de travail - ESRS S1.14.88.c	Nombre	87	84		
Taux de gravité des accidents	%	1,63	2		
Taux de fréquence des accidents	%	36,52	27		

Indicateur	Unité	2023	2024	Cible	Hypothèses de calculs
<b>GOUVERNANCE</b>					
<b>Réputation et Qualité des services fournis</b>					
Clients actifs dans tous les pôles	Nombre	3 913	<b>4 773</b>		Exclusion du pôle environnement, car repris ci-dessous.
Pôle Environnement : Fidélité des clients	%	92	<b>92</b>	<b>2030 : &gt; 90</b>	Taux de fidélité des clients entre l'année N et N-1 pour un nombre de demandes de collecte supérieur à 5 par an.
Procès contre le Groupe Dufour	Nombre	0	<b>0</b>		Nombre de procès en cours auprès d'avocats.
Part de notes de crédit sur le nombre de factures émises	%	2,23	<b>2,09</b>		
<b>Culture d'entreprise</b>					
Membres du personnel qui ont participé à l'évènement annuel	Nombre	ND	<b>400</b>		Approximation, car pas encore de suivi détaillé en 2024.
Part de l'actionnariat familial	%	100	<b>100</b>	<b>Maintenir 100 %</b>	
<b>Relations fournisseurs</b>					
Part de fournisseurs (TOP 50 achats et services par euros dépensés) qui ont signé le code de conduite fournisseurs.	%	ND	ND	<b>2027 : 30</b> <b>2028 : 50</b> <b>2030 : 80</b>	
Part de fournisseurs (TOP 50 achats et services par euros dépensés) qui sont certifiés Ecovadis, labellisé ou ayant entrepris une démarche ESG.	%	46	<b>37</b>	<b>2030 : 50</b>	Top 50 combiné des 4 sociétés qui achètent le plus (Cogetrina Logistics, DTM, Dufour Energy et Coselog)
Part de fournisseurs européens (TOP 50 achats et services par euros dépensés)	%	100	<b>100</b>	<b>2030 : &gt; 90</b>	Top 50 combiné des 4 sociétés qui achètent le plus (Cogetrina Logistics, DTM, Dufour Energy et Coselog)

